

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente
 Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente
 Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire
 M. HABIB EL-HAGE, commissaire

 M. PATRICK MARAIS, secrétaire-analyste
 M. JOSEPH TCHINDA KENFO, analyste
 M. MOHAMED-ALI YANOURI, analyste

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RACISME ET
LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES
DANS LES CHAMPS DE COMPÉTENCE DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

SOIRÉE THÉMATIQUE CULTURE

Séance tenue le 21 mai 2019, 19 h
BAnQ
475, boul. de Maisonneuve Est
Métro Berri-UQAM
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 21 MAI 2019

MOT DES COPRÉSIDENTES, Mme Maryse Alcindor et Mme Ariane Émond 1

PRÉSENTATIONS

Par M. Balarama Holness, requérant 6

Par Mme Suzanne Laverdière, Service de la culture, Ville de Montréal 10

Par M. Gentil Pich, conseiller en ressources documentaires, Ville de Montréal 14

PRÉSENTATIONS DES PANELISTES

M. André Dudemaine - Terres en Vues 18

Mme Josephine Denis - SBC galerie d'art contemporain 23

M. Jérôme Pruneau - Diversité artistique Montréal 27

PÉRIODE DES QUESTIONS

Mme Gaëtane Cummings 33

Mme Sandra Boursiquot 38

M. Joël Nawej 41

M. Deepak Awasti 48

Mme Karima West 55

M. James Oscar 61

M. Daniel Chérubin 67

M. Sylvain Lajeunesse 77

M. Jérôme Pruneau 81

Mme Marina Mathieu 86

M. Mandela Pierre-Louis 89

Mme Fatima Salazar 95

M. Samuel Laguerre 103

M. Deepak Awasti 113

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir! Nous vous souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues à cette séance d'information thématique sur la culture de l'Office de consultation publique de Montréal portant sur la consultation sur le racisme et la discrimination systémiques dans les champs de compétence de la Ville de Montréal.

10 La séance se déroulera en français. Toutefois, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire.

The meeting will be conducted in French but if you wish to ask a question or address the Commission in English, you are welcome to do so.

15 Je suis Maryse Alcindor et je partage la présidence avec ma collègue, madame Ariane Émond. Cette coprésidence nous a été confiée par présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, que je salue, dans la salle. Cette consultation sera menée également par d'autres collègues commissaires. Nous sommes donc secondées par trois autres commissaires : à ma gauche, madame Judy Gold et monsieur Jean-François Thuot, et à droite de madame Émond, monsieur Habib El-Hage. Nous sommes appuyés dans nos travaux par nos analystes
20 qui vous font face : Joseph Tchinda Kenfo et Mohamed-Ali Yanouri. Il y a également monsieur Patrick Marais qui agit à titre de secrétaire-analyste.

25 La commission souhaite remercier l'ensemble des personnes qui contribuent au bon déroulement de cette soirée. Merci à madame Brunelle-Amélie Bourque pour l'organisation logistique. Merci à monsieur Laurent Lafontant, à madame Nicole Uwimana et monsieur Edouardo Alvaro Toledo. Ils sont à la table d'accueil, ils sont là pour vous informer, pour vous donner toute information susceptible de vous aider.

30 Monsieur Gilles Vézina, attaché de documentation à l'Office, sera la personne-ressource à contacter, si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Ses coordonnées se

trouvent sur le dépliant que vous avez reçu, le dépliant de la consultation qui est également disponible à la table d'accueil.

35 Nous saluons également madame Louise Philibert, sténographe, chargée de la transcription de l'ensemble des propos tenus ce soir. Ces transcriptions seront consultables dans les prochains jours sur le site internet de l'OCPM et en version papier dans les bureaux mêmes de l'OCPM.

40 Merci à monsieur Benoît Fredette à la sonorisation et à l'enregistrement, ainsi qu'à monsieur Bernard Belzile, responsable de la captation vidéo et de la webdiffusion. Cette soirée d'information sera en effet diffusée en direct sur la page Facebook, sur Twitter et également sur le site internet de l'OCPM. Nous saluons donc toutes les personnes qui nous suivent à distance.

45 Merci à Frédéric Tougas, photographe. Sachez que l'OCPM a l'habitude de prendre des photos des gens dans la salle, et des vidéos, pour ses archives ou pour une utilisation éventuelle dans ses publications. S'il y en a parmi vous qui ne souhaitent pas être photographiés ou filmés, veuillez avertir les personnes-ressources à la table d'accueil.

50 Nous soulignons également la présence d'un interprète en langue des signes, monsieur Yvan Hart. Nous remercions également la halte-garderie *Crétavie* et en profitons pour saluer tous les enfants qui s'y trouvent.

55 Enfin, comme je l'ai dit préalablement, nous soulignons la présence de madame Dominique Ollivier, présidente de l'OCPM dans la salle et également la présence de monsieur Luc Doray, secrétaire général de l'OCPM.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

60 Cette consultation découle d'un exercice d'un droit d'initiative en consultation publique. C'est un outil de démocratie participative qui est prévu par la *Charte montréalais des droits et*

65 *responsabilités*. Cet outil permet à la population montréalaise d'initier la tenue d'une consultation publique. Avec le droit d'initiative, les citoyennes et les citoyens peuvent contribuer de façon positive au développement de leur ville.

70 Toute personne âgée de quinze ans et plus, qui réside sur le territoire de la Ville de Montréal, peut saisir ses concitoyens ainsi que les membres de la société d'une idée dans l'objectif de proposer des solutions neuves, constructives, des projets novateurs, mobilisateurs, afin de répondre aux enjeux et aux défis de leur arrondissement ou de la Ville de Montréal dans son ensemble. Et donc, grâce à un droit d'initiative, on peut obtenir la tenue d'une consultation publique, par le dépôt d'une pétition.

75 Le 27 juillet 2018, le Service du greffe a reçu une pétition initiée par Montréal en action et le Centre de recherche-action sur les relations raciales qui demandait la tenue d'une consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques que le greffe a jugé conforme, suite à la validation de plus de 16 700 signatures. Ça en prend au minimum 15 000, et nous savons qu'il y en a eu sans doute plus de 22 000.

80 Le 29 août, le comité exécutif de la Ville de Montréal a confié à l'Office de consultation publique de Montréal le mandat de préparer et de tenir cette consultation.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

85 Venons-en maintenant au déroulement de la séance de ce soir. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une séance d'information thématique qui a pour but premier – pour ne pas dire pour but unique – de vous informer le plus largement possible pour documenter, étoffer, éclairer les prochaines auditions de mémoires. Donc les questions qui seront posées s'adresseront – on verra selon quelle procédure – mais visent effectivement à apporter des précisions, à apporter également des éclaircissements au cas où vous n'auriez pas bien compris ou que vous
90 souhaitez avoir davantage d'information en ce qui concerne les présentations qui seront faites –

comme je vais le dire – par le requérant, par les représentants de la Ville et par les trois panelistes qu'on aura le plaisir de recevoir bientôt.

95

Après cette présentation, nous inviterons donc le requérant ce soir, les représentants de la Ville qui présenteront l'état des lieux concernant la culture dans le cadre du document pour la consultation sur le racisme et la discrimination systémiques. Chacun d'entre eux, en fait, chaque partie aura quinze minutes pour le faire. Après cette présentation, nous entendrons trois autres présentations effectuées par nos panelistes, que je remercie à l'avance, parce qu'eux aussi vont apporter leur éclairage et permettre d'étoffer cette discussion citoyenne.

100

Ensuite, nous prendrons une pause d'une quinzaine de minutes. Ce sera l'occasion pour vous qui voulez poser des questions d'aller en quelque sorte vous inscrire au registre à la table d'accueil. Au retour de la pause, nous inviterons les personnes qui se sont inscrites à se présenter aux micros qui se trouvent à gauche et à droite de la salle. Je vous suggérerais, parce que l'important, c'est d'essayer d'entendre le maximum de questions, pour éviter trop de va-et-vient, on vous appellera selon l'ordre d'enregistrement, peut-être deux à la fois de chaque côté, pour permettre qu'il y ait un roulement, je dirais, continu.

105

110

Afin que les familles puissent retourner à leurs obligations, vous nous permettrez de donner une priorité de parole aux parents ayant des enfants à la halte-garderie ou même à la maison. Merci de le préciser à l'accueil pour qu'on puisse donner cette priorité.

115

Nous encourageons toutes les personnes présentes ce soir à poser leurs questions et plus particulièrement les femmes qui, selon nos statistiques, participent traditionnellement moins aux processus de consultation. Pourtant, on sait que des sujets importants – je cite la sécurité des femmes, l'atteinte d'une participation paritaire, une vision particulière dans notre cadre de la culture et de ses éléments constitutionnels – ces questions risquent d'être occultées si les femmes ne les soulèvent pas elles-mêmes. Par conséquent, il est important pour nous que ces personnes puissent prendre la parole pour que notre rapport reflète les préoccupations de tous et de toutes.

120

125 Chacune des personnes inscrites aura le droit de poser deux questions par intervention. Nous vous demandons de limiter les préambules à ce qui est strictement indispensable pour la compréhension de vos questions. Nous permettrons ainsi à un plus grand nombre de personnes de s'informer. Puisque le registre restera ouvert jusque vers 21 h 30, vous aurez la possibilité de vous réinscrire pour poser d'autres questions, si nécessaire.

130 Vos questions devront toujours nous être adressées à la commission, à ma collègue ou à moi-même. Et c'est nous qui faisons office de relais envers les représentants de la Ville, envers le requérant ou envers les panelistes, si ces questions...de la même façon, nous demanderons également à ceux qui répondent aux questions de nous adresser la réponse. Nous sommes vraiment un relais, nous espérons l'être, efficace.

135 Par ailleurs, mes collègues peuvent à n'importe quel moment avoir des questions, faire circuler des questions. Pour eux aussi la même règle s'applique, des questions de précision et non pas des opinions.

140 Si une réponse ne peut pas être donnée ce soir, manque de temps, disons, la commission – ou manque d'information – la commission veillera à ce qu'une réponse écrite y soit apportée dans les meilleurs délais. Toutes les réponses, y compris celles qui arriveront plus tard, seront rendues publiques pour le bénéfice de tous donc dans les prochains jours. Elles feront partie du dossier de documentation accessible aux bureaux de l'OCPM et toujours sur le site de la consultation.

145 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

150 Finalement, nous avons pour tâche de favoriser la participation de tout le monde et de permettre à tous et à toutes de bien se renseigner, comme le disait Maryse, sur le mandat qui nous a été confié. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein et courtois, vous serez d'accord avec nous. C'est pourquoi nous ne tolérerons aucune manifestation, remarque désobligeante, propos diffamatoire, propos haineux évidemment, ni attitude méprisante. Nous vous invitons

155 également à ne pas applaudir les interventions.

Je vous invite maintenant à activer la fonction silence de vos téléphones cellulaires, si vous en avez. Je vais maintenant inviter monsieur Balarama Holness, porte-parole des requérants et cofondateur de Montréal en action à nous présenter sa vision de l'enjeu de ce soir sur la culture en lien avec le racisme et la discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal. Monsieur Holness, c'est à vous.

M. BALARAMA HOLNESS:

165 Bonjour tout le monde! C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui. Hello everyone! Thank you so much for coming here today. Firstly, I would like to thank l'OCPM. Ils font un travail exceptionnel avec la consultation publique sur le racisme systémique. Je vous dis que c'est un travail énorme. Donc, c'est un grand merci à l'OCPM.

170 And, as you know throughout history, one of the issues is eraser. It's people throughout the decades and centuries create songs, create dances, food and throughout history, it gets erased. And I believe this is a historical moment for Montrealers and I want to ensure that when people look at this public consultation by the OCPM, they remember who brought us here. And it was not major organizations; it was young people who mobilized, who are in this room, who decided that we want change. Many of their names you will probably never hear. But, it is my pleasure to introduce a short video of the young people which, without them, we would all not be here today. Welcome to a part of Montreal's culture, a part of Montreal's patrimony and a part of Montreal's heritage. Young dynamic leaders.

180 VISIONNEMENT DE LA VIDÉO

Merci beaucoup! And that's why we're here today. We're here today to learn about each other. We are not here in this public consultation – and I want to reaffirm this from the OCPM – we are not here to point fingers, we're here to find solutions. We're here to democratize the

185

cultural space that is Montreal.

190 I want to remind you that Montreal is on unseated territory. Montreal is a beautiful city, une ville pluraliste, une ville multiculturelle, multilinguistique, multiethnique. And, c'est ça qui donne le rayonnement de Montréal à travers le monde. Montréal ne serait pas Montréal sans le festival de jazz, sans les fêtes africaines, sans les fêtes asiatiques, et nous les jeunes qui ont fait la collecte des signatures, le 11 février – c'était la journée de Nelson Mandela – we were at Union United Church, in a basement, with about 100 people; and these safe spaces, these safe cultural spaces that make up the identity of Montreal is the foundation of the signature and it's the foundation of the movement.

195
200 As we crossed Montreal, we noticed parks named after great people, such as Nelson Mandela, such as Gandhi. On a vu des noms de rue, on a vu des mosquées, on a vu des églises. Le patrimoine montréalais, dans son matériel réel, est là et ça nous inspire. And, what we saw is, when we looked at the institution, when we looked at the way that Montreal was communicating culture, it was not representative of what we saw on the ground every day.

205 The way that Montreal communicates culture is not representative of the people in this room. We have seen une faillite de la part de la Ville de Montréal sur certains enjeux, notamment la vidéo du 375^e. This is a microcosm of the way that many people within the institution view culture in Montreal. Not as multicultural, but as francophone and European. That is not the reality of a 21st century of Montreal. So, what we want in Montreal in Action is to democratize our spaces, open the spaces, bring in new voices that surely enrich Montreal.

210 Where are we today? We are in a library. For many people, libraries are the primary method – on parle aussi de nouveaux arrivants – the primary method where they're going to receive information about Québec. Are they represented in those libraries? Do those libraries have books in different languages? Do they have stories from Haiti? from Asia? from South America? And when you travel the world – I've been to Malaysia, Thailand, Cambodia, Laos, Morocco, Turkey, The United Emirates, China, Costa Rica – when I travel around the world and I

come back to Montreal, that is the Montreal that we recognize.

220 Now, the question becomes: why do we not see that reflected in our culture? What we've noticed is something very simple. There is no, or very limited finances that are going to ethno culture communities. We are speaking specifically of organizations, and specifically of the niche artists that you don't often hear about. Donc, un artiste à Montréal-Nord, il faut que la Ville, les arrondissements, le secteur public ainsi que privé, valorise des artistes niches dans des coins où est-ce qu'on n'est pas habitué d'aller.

225 L'art, à Montréal, ne constitue pas seulement Place des Arts. Il y a des centaines et même des milliers de places des arts à travers les 19 arrondissements de la Ville de Montréal. Et je vous dirai, ces jeunes-là et ces personnes-là n'ont pas toujours la capacité d'inscrire dans un protocole qui va être reconnu par la Ville pour donner un financement. Donc, la Ville doit se doter
230 d'un programme éducatif pour s'assurer que les artistes, qui ne sont pas toujours dans la capacité d'appliquer pour les fonds de Culture Montréal ou autres, de faire appliquer ces artistes-là pour les mettre en valeur.

235 On parle souvent de « intégration de nouveaux arrivants » mais il y a une possibilité d'avoir une intégration socioculturelle pour que ces personnes-là puissent s'épanouir via leur art. Je connais beaucoup d'artistes qui n'ont pas les moyens de se payer une passe d'autobus ou de se payer leur loyer, mais ils adorent la peinture, ils adorent créer. Donc, la Ville de Montréal peut donner un peu plus de pouvoir à ces personnes-là. And what's the effect? There is going to be a new clientèle of people not only in Montreal but internationally that are going to be starting to
240 consume the products of these new hidden artists, these new niche artists.

245 Also, when we talk about ethno-culture communities, what do we also include? Language. The City of Montreal est une ville francophone. Ma mère est francophone. Je suis francophone. Et la culture unique du Québec est basée sur la francophonie, et ça, il faut le préserver. Mais, on ne peut pas préserver la francophonie tout en empiétant sur les langues et les cultures des autres.

250 C'est quoi la solution? La solution, c'est une politique linguistique unique de Montréal qui va permettre que les gens issus d'immigration et les autres, puissent avoir une méthode de communication, peuvent se réorienter dans notre système. Et pourquoi on dit ça? Parce que la culture est fondamentale à l'identité de ces personnes-là. Donc, on aimerait vraiment enrichir ces personnes-là et, en les enrichissant, on va les insérer, on va les incorporer dans notre vie quotidienne qui est le Québec.

255 Et je mentionnerais quelque chose de très important – je crois un des plus importants quand on parle d'intégration – l'intégration, ce n'est pas l'assimilation. L'intégration, ce n'est pas l'assimilation. Il y a une différence. I want to say is: we need to ensure that we preserve the cultural heritage and the patrimony of new arrivals. We need to preserve the cultural patrimony and the heritage of new arrivals and allow them to express themselves in all their beauty, in all
260 their culture, in order for them to truly create the Montreal and the Québec that we can imagine.

And I want to touch on a very sensitive point that many of you have encountered, and I think that the world would look at Montreal if we can solve the problem that I'm bringing to you today. Intangible cultural heritage. Le patrimoine immatériel. Comment on peut partager dans le
265 domaine public "intangible cultural heritage".

What does intangible cultural heritage mean? A song, a social practice, a dance. What if I told you that 300 years ago, there were people who were enslaved because of the christianisation of property? We took property law and through the christianisation of property
270 law, we made someone a slave. Those slaves went to the fields, to survive they sang songs. Those songs were not just merely songs, they were social practices of survival. And because they weren't recognized as people, as objects rather – they weren't people they were objects – those songs did not have intellectual property, they had no right to those social practices, because they were objects. If you're an artist in this room and you create art, that is your
275 intellectual property. But if you are not even viewed as human, that property is not yours. You don't own it because you're an object.

280 And what if I told you that 300 years later, someone would take that social practice – or
when I say social practice, I mean the definition that UNESCO gives to intangible cultural
heritage – someone to take that cultural practice and play it on a song and put it on a play. And
when you saw that play, it gave you tears, it put a knife in your back because it revives the pain of
your ancestors that were in the fields slaving. And you didn't want to relive that. So you told him
to stop. And when they said stop, they said *Hey!* My freedom of expression, I'm allowed to say
this.

285 So, right now – to summarize because I have a minute left – the minister of Justice of
Canada and every lawyers in the nation would love – and UNESCO – would love for someone or
a body to come up with the way that we are truly going to share intangible cultural heritage. We
are truly going to have a method to say I am going to use this part of your culture but let's do it in
290 a way that's cohesive – let's do it in a way that shows respect and that shows dignity. And if you
don't know what I'm talking about, we're talking about "Slav" – for those of you who have been
living under a rock for the last year or so.

295 Let's find a way to share culture, let's find a way to share each other spaces, let's find a
way to share the public domain that is so enriching in a way qui valorise le vivre ensemble et le
partage.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

300 Nous invitons maintenant madame Laverdière, directrice du Service de la culture et
monsieur Gentil Pich, conseiller en ressources documentaires à la Ville de Montréal, à nous
présenter les personnes-ressources qui les accompagnent ce soir et à nous présenter également
leur vision de l'état des lieux actuellement.

305 **Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :**

Bonsoir! Merci beaucoup pour l'invitation qui nous a été faite de nous présenter pour

310 discuter culture avec vous. Je suis accompagnée donc de Gentil Pich qui est conseiller et bibliothécaire, responsable de la diversité culturelle en bibliothèque. Il y a également avec moi ce soir des représentants des différentes directions du Service de la culture, que ce soit les festivals et événements, que ce soit le développement culturel, le réseau accès culture, et bien sûr, d'autres représentants des bibliothèques.

315 Donc je dirige le Service de la culture depuis trois ans et depuis trois ans, je dois dire qu'avec l'équipe, il y a une très grande sensibilité qui s'est installée dans chacune des démarches que nous avons faites. Le Service de la culture a fait beaucoup de choses, on va vous en parler, mais je dois dire d'entrée de jeu que tout n'est pas fait, qu'il reste encore énormément de travail à faire, et que j'espère qu'au cours de ces consultations, des pistes de
320 solution nous permettront d'avancer encore plus rapidement.

Dans un premier temps, j'aimerais présenter les deux bras culturels de la Ville de Montréal, c'est-à-dire les deux bras qui apportent soutien à la culture à la Ville de Montréal. Il y a le Service de la culture d'un côté, mais il y a aussi le Conseil des arts de Montréal. Le Conseil
325 des arts de Montréal est financé à 100 % par la Ville de Montréal. Or, c'est pour ça – par la Communauté même de Montréal – donc c'est pour ça que je veux vous présenter les deux côtés qui sont complémentaires. La partie noire que vous avez au centre, c'est le travail conjoint que nous faisons sur certains dossiers.

330 Donc les actions du Service de la culture se déploient de plusieurs manières : par des programmes de soutien à des activités qui nous sont présentés par des OBNL; par des activités de diffusion dans les réseaux municipaux des bibliothèques et des maisons de la culture, maisons de la culture qui ont été réseautées sous le nom d'Accès culture. Donc à certains moments, on va parler d'Accès culture mais ce sont, en gros, les maisons de la culture; par le
335 développement et la consolidation d'équipements culturels, nous construisons des bibliothèques, nous construisons des maisons de la culture et nous travaillons avec des artistes pour des œuvres d'art public, qu'il s'agisse de murales, d'œuvres éphémères ou d'œuvres d'art public qui font partie de la collection d'art public de la Ville de Montréal.

340 Nous apportons également un soutien et un accompagnement aux OBNL. Nous coordonnons l'occupation du domaine public et quand on dit « occupation du domaine public », je vous dirais toute activité dans le domaine public qui n'est pas une manifestation, c'est sous la responsabilité du Service de la culture.

345 Nous accueillons également les productions cinématographiques et télévisuelles étrangères. Nous apportons un soutien au tournage des productions locales en cinéma et en télévision, et nous remettons également des prix.

350 Toutes ces actions agissent comme des leviers pour nous, des leviers pour le développement de la culture pour mettre en valeur et faire rayonner ce que j'appelle la nouvelle culture montréalaise. Et ça a été très bien dit dans l'introduction que vous avez faite : Montréal est multiple, Montréal est diversifiée et la culture de Montréal, je l'appelle la nouvelle culture montréalaise, c'est un ensemble de cette diversité. C'est une culture riche où l'apport de tous est important et on souhaite, et on veut, et on fait tout ce qui est en notre possible, et on va continuer à le faire, pour améliorer pour que ce soit le reflet de la diversité montréalaise.

355 Outre les éléments dont je vous ai parlé, il y a deux autres lieux physiques qui sont sous la propriété du Service de la culture : la chapelle historique du Bon-Pasteur et le Centre d'histoire de Montréal.

360 Il y a un élément fort important qui contribue au travail que nous faisons dans les différents programmes de soutien. Nous avons signé, avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, une entente sur le développement culturel. C'était pas la première fois. La première entente date de 1979, mais nous venons de signer une entente d'une durée de trois ans qui se terminera le 31 mars 2021 où 50 % du financement est apporté par la Ville de Montréal; l'autre 50 % est apporté par le gouvernement du Québec. Et cette entente a des mesures particulières – et c'est la première fois cette année – où il y a des mesures pour l'inclusion. Quand j'appelle « mesures », c'est-à-dire une enveloppe réservée pour l'inclusion, pour la diversité et pour l'équité par rapport à tous les organismes qui travaillent dans le milieu culturel.

370

Je disais au préalable tout à l'heure que le Conseil des arts de Montréal est financé par la Ville de Montréal. L'apport financier de la Ville totalise pour cette année en 2019 plus de 18 millions \$ et depuis quelques années, l'augmentation se fait de façon extrêmement importante à coups de plusieurs millions par année.

375

Le CAM a un rôle différent et complémentaire à celui de la Ville en matière de culture. Le Conseil des arts de Montréal joue un rôle de première ligne en contribuant au financement de plus de 500 compagnies et collectifs artistiques. La création, elle est en grande partie soutenue par le Conseil des arts de Montréal. La Ville de Montréal finance des activités, des activités vers le citoyen, vers le grand public, des activités dans tous les champs dont je vous ai parlé, la médiation, le loisir culturel, etc.

380

Le Conseil des arts permet la création, l'aide au fonctionnement, la réalisation de tournée, l'accueil d'artistes en résidence de création. Par exemple, il y a des accueils d'artistes en résidence qui se font dans les bibliothèques et les maisons de la culture qui appartiennent à la Ville. En matière de diversité, le Conseil des arts de Montréal favorise la participation des artistes autochtones et des communautés culturelles par des programmes, des bourses et leur inclusion dans les circuits professionnels.

385

Donc, comme vous pouvez le constater, certaines des actions du CAM et celles du Service de la culture se rejoignent, se rejoignent notamment, outre ce qui est inscrit à l'écran, dans les comités d'experts du réseau des maisons de la culture, Accès culture. Nous faisons appel aux conseillers spécialisés dans les différentes disciplines qui sont au Conseil des arts de Montréal.

390

395

J'ai parlé tout à l'heure des mesures particulières qu'il y a à l'intérieur de l'entente. Une nouvelle mesure a été acceptée dans le dernier budget du gouvernement du Québec, donc fait partie de l'entente sur le développement culturel, elle sera officiellement annoncée dans quelques semaines, et c'est une mesure pour les cultures autochtones. Et là encore, financées à 50 % par la Ville de Montréal et à 50 % par le gouvernement du Québec.

400

405 La diversité culturelle est très importante et nous le soulignons abondamment à l'intérieur de la nouvelle Politique culturelle de la Ville, Politique culturelle qui a été rendue publique en juin 2017. Tellement importante que le titre même de la politique inclut le mot « diversité », donc conjuguer la créativité et l'expérience culturelles citoyennes à l'ère du numérique et de la diversité.

410 La notion d'inclusion et d'équité constitue donc un des piliers fondamentaux de notre politique. Nous voulons, par les différentes mesures de cette politique, par nos différents programmes, favoriser l'apport et la représentativité de tous les citoyens et de toutes les influences culturelles afin que chacun s'y reconnaisse et développe son plein potentiel.

415 Pour aller plus en profondeur dans ce que nous faisons, je vais laisser Gentil poursuivre la présentation.

M. GENTIL PICH :

420 Le réseau Accès culture s'engage à mettre en place diverses actions pour augmenter la représentation de la diversité culturelle tant dans sa programmation que ses publics, et ce, pour correspondre davantage à la démographie montréalaise.

425 Nous utilisons ici le terme « diversité » tel qu'entendu par l'organisme Diversité artistique Montréal. L'engagement du réseau Accès culture s'appuie sur trois valeurs : l'équité et l'inclusion; l'accessibilité; et l'interculturalisme. En ce qui concerne la représentation de la diversité dans la programmation en arts de la scène, nous avons progressé de 9 % en 2009 à 14 % en 2017. C'est positif mais nous voulons faire plus. Afin d'y parvenir, différentes actions sont mises en œuvre avec des partenaires dont l'expertise en diversité est reconnue : les organismes Montréal, arts interculturels, Diversité artistique Montréal et Vision Diversité.

430 En ce qui concerne la représentation de la diversité dans les publics, plusieurs efforts sont déployés. Nous allons à la rencontre des Montréalais hors des lieux traditionnels, nous

déployons la Brigade d'inclusion et nous ouvrons nos portes lors des journées d'accueil interculturel.

435 Dans sa Politique de développement culturel 2017-2022, la Ville s'est engagée à soutenir la mise en valeur, le développement et le rayonnement des cultures autochtones de ses artistes contemporains et de ses artisans. Plusieurs activités ont été initiées dans ce but, ce qui a permis d'offrir entre autres des plateformes de diffusion dans nos réseaux municipaux que sont les maisons de la culture et les bibliothèques.

440 Nous savons que la formation et la sensibilisation des employés constitue une condition essentielle à l'ouverture. Les équipes du réseau Accès culture, des bibliothèques et des arrondissements ont suivi des formations sur la communication interculturelle et les enjeux de la diversité. De plus, dans les bibliothèques, des formations thématiques sont offertes de manière régulière. Parmi ces thématiques, il y a eu l'accueil des familles immigrantes, les aînés et l'accessibilité universelle.

445 En lien avec les priorités de la Politique culturelle, en 2009, nous avons revu plusieurs programmes de contribution financière afin de favoriser l'inclusion. Cette orientation est en accord avec les demandes exprimées par le Conseil interculturel de Montréal lors des consultations qui ont précédé l'adoption de notre Politique culturelle. Nous avons modifié les critères d'évaluation, nous avons multiplié les séances d'information pour mieux faire connaître ces programmes. Nous en avons augmenté l'enveloppe budgétaire afin que plus d'organismes puissent en bénéficier.

455 Enfin, nous nous sommes assurés de la présence d'experts issus de la diversité et des comités autochtones au sein de nos jurys. Les résultats sont déjà évidents. Nous avons reçu plus de dossiers, nous avons reçu des dossiers d'organismes nouveaux et nous avons ainsi soutenu plus de projets émanant ou s'adressant aux communautés culturelles.

460 Le Centre d'histoire de Montréal, notre musée municipal, se préoccupe activement de

465 donner la parole à tous les Montréalais. Ainsi, le volet Mémoires d'immigrations du site Mémoires
des Montréalais est consacré à l'histoire vivante des communautés culturelles de la métropole
québécoise. L'exposition J'arrive à Montréal présente les témoignages d'adolescents
nouvellement arrivés à Montréal qui posent un regard sur la ville, traduisant leur bagage culturel
et leur histoire personnelle. Ils viennent d'Haïti, d'Algérie, de la Moldavie, des Philippines, de
Chine et de plus de 70 pays partout dans le monde. Leurs témoignages sont l'occasion de
470 découvrir différentes perceptions de la ville qui, au passage, permettent d'ouvrir une fenêtre sur
la réalité de l'immigration. L'exposition a été visitée par 13 375 visiteurs. Le Centre d'histoire qui
deviendra le même, Mémoires des Montréalais et Montréalaises, pourra poursuivre et accentuer
ses actions dans ses nouveaux lieux avec un espace plus vaste, au cœur du Quartier des
spectacles.

475 Par ailleurs, le Service de la culture soutient certains acteurs essentiels en matière de
diversité : Feux sacrés; Montréal, arts interculturels et Diversité artistique Montréal. Cet appui leur
permet de soutenir des artistes, de les accompagner et de sensibiliser.

480 Le réseau des bibliothèques agissent sur plusieurs plans afin de favoriser l'inclusion et la
diversité. Les collections, les activités de médiation et les espaces se veulent propices à la
mixité, aux échanges, ainsi qu'aux activités de lecture et de conversations interculturelles. Cela
permet ainsi de briser les préjugés. Chacune des bibliothèques développe, en fonction des
besoins locaux, une offre spécifique favorisant le dialogue, l'inclusion et la diversité.

485 Je me permets de vous présenter Coup de poing, une activité de lutte aux préjugés, au
cœur du sujet que nous abordons aujourd'hui. Il s'agit d'animation autour d'une collection
d'albums qui abordent des thématiques tabous ou transgressives, notamment la violence, la
discrimination, la dépendance. Coup de poing favorise les échanges interculturels en amenant
les élèves à utiliser leur expérience personnelle pour débattre sur les thématiques abordées par
490 les albums, et ce, du préscolaire au 3^e cycle, le tout dans un cadre non évaluatif qui encourage
l'émergence de lecteurs critiques.

495 En incitant les élèves à discuter librement, nous cherchons également à développer la parole
citoyenne. Coup de poing permet aux bibliothèques de Montréal de s'intégrer à la communauté
éducative des enfants de tous milieux et de collaborer avec l'organisme Une école montréalaise
pour tous qui offre un soutien aux écoles en milieu défavorisé.

500 Enfin, les agents de liaison vont à la rencontre des Montréalais pour les inviter à
participer à la vie sociale et culturelle à la communauté. Cette initiative se déploie dans quatre
arrondissements, soit Montréal-Nord, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Ahuntsic-Cartierville
et LaSalle. Les agents de liaison dont le mandat est de développer des services interculturels
pour les nouveaux arrivants travaillent de concert avec des différents services locaux pour
analyser les besoins des différentes communautés. Par la suite, ils peuvent adapter n'importe
505 quel service, tous les services de leurs bibliothèques et sensibiliser le personnel aux agendas
interculturels.

510 Les agents de liaison favorisent les échanges interculturels en offrant des activités
destinées aux nouveaux arrivants, mais non réservés à ces derniers. Ainsi, tous sont conviés à
participer aux activités proposées. Elles constituent des occasions de rencontres interculturelles
pour tous les Montréalais.

515 Nous sommes conscients que nous avons des défis à relever et nous avons déjà
identifié des pistes d'action que nous vous résumons ici. Nous souhaitons votre contribution pour
les enrichir. Donc laissez-moi rapidement en une minute vous énumérer ces pistes.

520 Alors changer les référentiels et les perceptions des employés du Service de la culture et
des arrondissements afin que l'approche interculturelle se déploie à tous les niveaux. Poursuivre
les changements amorcés dans nos programmes, les faire évoluer, adapter nos critères afin
qu'ils soient encore plus ouverts et permettent ainsi à la nouvelle réalité culturelle de s'épanouir.
Soutenir les artistes et les compagnies artistiques de multiples manières afin qu'ils puissent
occuper une place plus importante dans la programmation du réseau Accès culture. Rejoindre

les citoyens issus des communautés culturelles qui ne fréquentent pas le réseau. Adapter nos outils, nos stratégies de communication.

525

Nous avons également défini des pistes d'action spécifiques en art public dans les bibliothèques et dans le réseau Accès culture afin de mettre en valeur la culture autochtone et stimuler sa diffusion.

530 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Nous allons maintenant passer à nos invités panelistes.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

535

Alors, à tout seigneur tout honneur. Nous allons maintenant inviter monsieur André Dudemaine, directeur des activités culturelles Terres en vues à nous présenter son point de vue sur la thématique de la culture, du racisme et de la discrimination systémiques. C'est à vous. Vous avez dix minutes.

540

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

545

Bonsoir! D'abord, comme je pense que dans la salle, je suis à peu près celui qui s'approche le plus d'un aîné autochtone. C'est mon devoir de vous souhaiter à tous la bienvenue. Bienvenue chez nous, qui est aussi chez vous, bien sûr, dans la mesure où nous pouvons communiquer selon la tradition, dans la franchise, dans la vérité, pour parvenir à l'harmonie. Ça peut être long mais il faut se donner le temps.

550

Il faut de la patience. Je me souviens, il y a trente ans, quand on a débuté Présence Autochtone, les choses n'étaient pas aussi faciles et les gens de la ville n'auraient pas pu tenir un discours aussi intéressant que ce qu'on a connu ce soir. Donc, oui, le progrès est possible.

555 Les cultures autochtones longtemps ont été non seulement niées, ont fait l'objet d'une
tentative d'éradication, d'effacement. C'est ce qu'on a appelé, d'ailleurs de façon très juste, un
génocide culturel, c'est-à-dire que longtemps au Canada, on a pris les jeunes enfants des
communautés autochtones pour les amener, moi ce que j'appelle dans des camps de
concentration pour enfants, plus pudiquement appelés écoles résidentielles, où la mission était –
et c'était dit comme ça – il faut tuer l'Indien mais sauver l'Homme, c'est-à-dire, l'être humain qui
va devenir finalement un bon Canadien. Et on sait tous les drames qu'un tel – puis, tous les
560 traumatismes – qu'une telle politique a pu causer et amener, et dont les séquelles continuent encore
aujourd'hui, puisqu'on a des sociétés, souvent encore chez les Autochtones, qui souffrent
beaucoup de désorganisation à tous les niveaux, et des individus encore qui portent même de
façon intergénérationnelle les traumatismes de cette époque. Et on est justement dans une période
où, heureusement, on peut envisager une guérison et une réconciliation, ça va ensemble, mais
565 encore une fois, il faut le regarder comme un processus à long terme.

Donc, pour nous, l'Office de consultation publique a un rôle important à jouer dans cette
progression. Cette progression, je me souviens qu'en 2007, il y a la première Politique culturelle
de la Ville de Montréal. Or, les premières moutures qui avaient été amenées en consultation
570 publique de cette politique, il y avait aucune mention... Le mot « autochtone », le mot « Inuit », le
mot « Premières Nations », le mot « Mohawk », il y avait aucun, aucun, aucune mention.

Je suis allé au nom de Terres en vues, l'organisme que je dirige toujours, présenter un
mémoire à l'Office de consultation publique qui a effectivement fait des recommandations en
575 disant : « Il faut corriger le tir. » Et, de fait, la première Politique culturelle de la Ville de Montréal a
eu plusieurs pages affirmant que les cultures autochtones étaient importantes historiquement,
mais aussi de façon contemporaine dans la ville et qu'il fallait que les services municipaux et le
Conseil des arts en tiennent compte. Et ça a été vraiment bien inscrit et bien nommé.

580 Alors donc, tout ça pour dire que ce processus est important et même les progrès qu'on
voit maintenant, il faut le voir, ils peuvent aussi être mis en cause. Parce que toute la période

585 pendant près d'un siècle on a vraiment considéré que les Premières Nations, les Inuits étaient des êtres d'une culture inférieure, que ces cultures-là méritaient d'être gardées quelque part dans un coin poussiéreux des archives avant d'être définitivement effacées au nom du progrès, penser que parce qu'il y a eu... Parce qu'on a changé de cap, que tout d'un coup, les mentalités ont suivi, ce serait là commettre une grave erreur.

590 Je pense la meilleure comparaison qu'on pourrait faire, c'est avec la situation des femmes. On le sait aujourd'hui, tout le monde, à peu près tout le monde – il y a des exceptions, mais disons officiellement – partout, on reconnaît l'égalité homme-femme. Mais regardez dans les faits, au niveau des salaires, au niveau des positions, au niveau de ceux et celles qui – et surtout de ceux qui prennent la parole dans l'espace public – on voit que cette égalité n'existe pas.

595 Or, au niveau des Premières Nations, la forme que ça prend, qui est particulièrement pernicieuse, et qui n'est pas propre au Québec ni à Montréal, elle est continentale, c'est ce qu'on a appelé l'invisibilisation. Desjardins l'a bien saisi quand il a fait son fameux documentaire *Le peuple invisible* et c'est encore aujourd'hui souvent sur le plan culturel une chape de silence qu'on met autour des cultures des Premières Nations et souvent de façon inconsciente, parce que c'est intégré, et là vraiment la notion de racisme systémique, c'est-à-dire, un effet de racisme alors que les gens qui opèrent ont pas vraiment une conscience raciste ou une volonté raciste, mais par des automatismes, il y a des exclusions qui se font. Alors, je pourrais en donner beaucoup, beaucoup d'exemples.

600
605
610 Je peux en retenir une très récente. Quelqu'un dans la presse écrit : « La place des Festivals est belle sauf quand les festivals y sont. C'est tout horrible ce qu'ils mettent comme déploiement sur cette place-là. » Eh bien, c'est pas vrai. C'est vrai pour le jazz, c'est vrai pour Juste pour rire, c'est effectivement une hideur ce qu'ils mettent sur place, indépendamment de la qualité des programmations, mais Présence Autochtone, les gens du Musée d'art contemporain sortent du musée pour dire : « Bravo! Enfin, on voit quelque chose de beau et de fantastique. »

615 Et une grande réussite sur la place des Festivals, sur le plan de la beauté esthétique des installations. Eh bien, nulle part, nulle part vous trouverez une mention de ça quand on parle de la place des Festivals dans la presse. Pourquoi? Parce qu'encore une fois, ce qui est autochtone, on ne sait pas comment l'intégrer parce que ça ne fait pas partie en arrière-plan de ce qu'est la culture et de ce que devrait être la culture.

620 Donc il y a autour de ça aussi tout un discours d'exclusion et qui rejoint d'ailleurs le problème des groupes issus de l'immigration plus récente, des immigrations plus récentes, devrais-je dire, c'est celui d'un discours de repli identitaire. Et là, il y a vraiment une forme de logocratie, c'est-à-dire d'un discours officiel qui se donne comme rebelle d'ailleurs, et qui est colporté par l'ensemble des grands médias. Et là, je dis bien l'ensemble des grands médias francophones montréalais, oh, et participent à un discours d'exclusion et de sabotage des efforts 625 qui sont faits pour la renaissance des cultures autochtones. Et ils s'en rendent pour la plupart même pas compte. Et c'est cela qu'on va vouloir illustrer.

630 On pense effectivement qu'il y a actuellement des tendances différentes dans la société québécoise. Dire que la société québécoise est raciste, ce serait faux. Mais dire qu'il y a du racisme dans la société québécoise, c'est vrai. Et je trouve inquiétant ce réflexe qu'on a, que je vois souvent ici des gens qui disent : « Ah! Bien, on n'est pas l'Alabama. » Ce qui veut dire qu'une forme de racisme qui ne serait pas aussi extrême que ce qu'on peut voir en Alabama serait acceptable.

635 Ce discours-là est souvent répété, dit, et je dirais socialement accepté. Peut-être pas par l'ensemble des Québécois encore une fois, mais dans ceux qui contrôlent le discours de l'espace public. Cette forme de discours-là, oui, elle est acceptée, tolérée, au nom d'une soi-disant liberté d'expression, mais par contre quand quelqu'un vient briser ce beau consensus, on dit : « Ah bien oui, mais là, attention, ça fait de la controverse, c'est de la censure. »

640 Alors c'est très drôle de voir que des gens qui, eux-mêmes font de la censure dans le contrôle qu'ils exercent sur les médias, au moins les grands médias parce qu'il y a des médias

645 alternatifs, heureusement, d'ailleurs aussi il faudra démolir le grand roman national qu'on a créé, que la presse officielle c'est la vérité, et que tout ce qui circule sur internet c'est du mensonge. Internet est aussi – bon, ça pose pas mal de problèmes, on va pas se le cacher – mais c'est aussi le lieu où des résistances sont possibles et d'autres discours et d'autres visions sont possibles quand il y a un contrôle qui s'exerce dans les grands médias publics et qui empêche d'autres voies d'émerger.

650 Alors, ça, ça sera la perspective vers laquelle nous allons. Et, bien sûr, il y aura d'autres voix autochtones qui parleront des difficultés plus particulières de reconnaissance, on en a parlé tantôt, des droits collectifs sur le plan des – il me reste une minute?

655 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Une minute.

660 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

Alors des droits collectifs. C'est drôle, on a vu des gens faire des films en pigeant sur internet des vidéos privés autochtones et dire : « C'est la liberté d'expression. » Mais essayez de faire ça avec une vidéo de Justin Bieber, vous allez voir que des avocats vont venir vous parler de liberté d'expression, oui. Alors, là-dessus, continuons le débat.

665 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

670 Merci beaucoup. J'invite maintenant madame Joséphine Denis, responsable des programmes publics et de la diffusion de la SBC galerie d'art contemporain, à nous présenter son point de vue sur la thématique.

Mme JOSEPHINE DENIS :

675 « *Le rideau s'ouvre sur la transgression dans ta boue et les spectateurs pressentent déjà que le héros paiera pour son courage et sa folie d'avoir défié les dieux jusqu'au bout de son audace et de sa perte scellée dans le sang. Tout le poids du destin à travers une histoire gorgée de turbulence, je m'investis rebelle en mon art si fragile. Ma citadelle inexpugnable. M'éclater d'imaginaire et de clé impossible à la démesure de mes orages et de ma rage. Ma colère, ma folie, déflorant l'œil profane de la serrure inquiète. Le vent frivole. La visqueuse cécité de*

680 *ténèbres et mon insoumission devant les portes closes et les chemins barrés. D'expérience et d'instinct, je voyage à l'intérieur d'un royaume sans limite.* » Frankétienne, Voix Marassa, 1998.

685 Bonsoir et merci à toutes et à tous pour votre présence. Ce poème par Frankétienne, poète haïtien, illustre l'émancipation et l'épanouissement que nos communautés racialisées et autochtones se procurent dans les espaces culturels et artistiques que nous souhaitons mettre en place. L'enjeu pour nous, les ostracisés, est d'autant plus primordial que l'expression créative et artistique nous permet d'aborder des sujets et d'imaginer des solutions contre les violences et les discriminations que nous vivons.

690 Les institutions d'art ont alors l'obligation et la responsabilité de reconnaître leur rôle d'appui et d'offrir des ressources à toutes les collectivités sociopolitiques et culturelles locales qui sont engagées et se confrontent au système raciste et oppressif qui domine notre société.

695 Le racisme et les discriminations que nous subissons se manifestent dans un langage visuel comme le terme « minorité visible » l'indique. Les caractéristiques imaginatives, représentationnelles, conceptuelles et visuelles de l'art nous permettent alors de réclamer nos récits et de les exprimer, non pas en réaction à ceux imposés par les structures caucasiennes, mais à travers notre propre pensée et nos propres identités culturelles.

700 Pour cela, il faut non seulement que les institutions culturelles et artistiques priorisent les expositions d'artistes autochtones noirs et personnes dites de couleur, mais encore qu'elles

705 agissent au niveau systémique. Il faut tout d'abord restructurer les institutions pour inclure plus d'opérateurs et d'opératrices culturels issus de nos communautés. Et plus encore. Nous devons occuper des positions directoriales afin d'encadrer les décisions et de pouvoir créer des espaces propres à nos communautés. Pour nous et par nous.

710 Il nous faut travailler à ce que nos communautés soient associées à la conception des activités qui les concernent et qui les racontent. Un des plus grands défis culturels auxquels nous faisons face aujourd'hui consiste à sensibiliser nos propres communautés de manière intergénérationnelle à venir participer aux activités culturelles et artistiques. Ceci est une difficulté qui relève du fait qu'historiquement, et encore de nos jours, la grande majorité des musées, des galeries, des centres d'artistes sont très homogènes et répondent aux besoins exclusifs d'un public blanc.

715 Pourquoi est-ce qu'une personne noire qui habite à Montréal-Nord, par exemple, se sentirait concernée par les expositions organisées par les musées du centre-ville? Son scepticisme ne résulte pas d'un manque quelconque de curiosité ou de capacité intellectuelle. Il ne résulte pas non plus d'un déficit d'éducation. Il faut aussi que nos institutions et que la Ville de Montréal évaluent leurs pratiques dans le milieu. Notre absence au sein des comités, des départements de commissariat, dans des postes de direction artistique est une violence institutionnelle qui fait affront à nos contributions vitales au tissu culturel de cette ville qui, pourtant, capitalise sur son image multiculturelle pour devenir une attraction touristique.

725 Toutes les institutions culturelles devraient aussi disposer de personnes-ressources ou d'un département dédié à la diffusion communautaire qui s'occupe d'aller dans différents quartiers isolés et dépourvus d'institutions culturelles afin d'établir des partenariats de longue durée avec les artistes et les leaders locaux.

730 Nous devons dégager de la place pour que les membres de nos communautés aient un rôle décisif dans la programmation de toute institution artistique. Les communautés savent identifier leurs besoins. Elles connaissent le processus à mettre en œuvre pour les satisfaire.

735 Je suis responsable des programmes publics et de la diffusion dans un centre d'art et d'exposition qui s'appelle SBC galerie d'art contemporain. Je vais vous lire notre mission qui, je pense, illustre bien le rôle que nos institutions d'art devrait occuper au sein de notre société.

740 Notre mission est de soutenir et promouvoir la production et la présentation d'œuvres d'art et de nouvelles directions d'investigation critiques par des artistes et des commissaires émergent(es), en milieu de carrière ou établi(es).

745 Offrir une plateforme qui permet d'explorer des enjeux se trouvant à l'intersection de l'art et du politique, soutenant la prise de risques créative et politique sur les moyens et long termes, et rendant possibles des réactions rapides aux questions culturelles et sociopolitiques urgentes.

Soutenir une communauté diverse d'artistes, de travailleur(euses) culturel(les), d'activistes et de personnes dont le travail pour l'avancement de la justice sociale agit comme un liant.

750 Encourager de façon active la rencontre de différents publics en offrant un contexte dans lequel l'action créative est centrale et toutes les voix peuvent être entendues.

755 Et enfin – il en reste deux – promouvoir l'autoréflexivité institutionnelle et rendre tous les processus institutionnels publics, visibles et accessibles.

Jouer un rôle actif dans le soutien de partenariats critiques au sein des communautés culturelles à Tiohtià:ke et Montréal, à travers le pays et ailleurs.

760 Ce genre de mandat n'est pas impossible à accomplir. C'est tout à fait faisable, à la condition que les personnes qui y sont assujetties au sein des institutions soient résolues à donner une vie concrète à ces valeurs. J'appelle nos institutions et nos élus à se remettre en question, à réévaluer leur détermination réelle et à s'engager activement.

765 Alors, je termine en vous disant que personne ici ne peut vous imposer, ne peut nous imposer le silence, en prétendant avoir plus d'expertise et de savoir-faire. Si nous ne sommes pas là pour écouter, pour apprendre, nous ne faisons que reproduire une autorité oppressive qui décourage l'expression démocratique.

770 C'est à nous de réclamer notre pouvoir et notre position au sein d'une société qui nous dit autrement. Alors, même si vos questions ce soir ne reflètent pas les documents que la Ville produit en réponse à cette consultation, elles expriment vos préoccupations et c'est à cela que nous devrions prêter notre plus grande attention.

775 Donc, merci encore d'être ici présents. Merci à monsieur Holness d'avoir initié ce mouvement. J'encourage tout le monde à continuer à se mobiliser dans la solidarité et le soutien intercommunautaire et de continuer à utiliser l'art comme outil de rassemblement pour combattre les systèmes racistes et discriminatoires auxquels nous nous affrontons sans répit. Personne ne nous concèdera naturellement cette place que nous réclamons. Seule cette mobilisation qui devra s'intensifier nous permettra de conquérir cette place avant de pouvoir enfin décider pour nous-mêmes. Je salue toutes celles et tous ceux qui se sont déjà inscrits dans ce combat. Merci pour votre attention.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

785 Merci, Madame Denis. C'est net et dans le temps.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

790 Alors, merci beaucoup. Maintenant, nous allons écouter monsieur Jérôme Pruneau, directeur général de Diversité artistique Montréal qui va nous présenter son point de vue et celui de l'organisme qu'il représente.

M. JÉRÔME PRUNEAU :

795 Merci. Bonsoir à toutes et à tous! Merci de l'invitation. Je commencerai en disant que nous travaillons sur cette question à DAM depuis maintenant plus d'un an et demi ou deux, très spécifiquement sur cette question du racisme systémique puisque nous avons produit un rapport qui est sorti au mois de novembre 2018, c'est-à-dire novembre dernier, sur cette question de racisme systémique dans les arts et la culture au Québec.

800 Nous avons souhaité à travers ce rapport premièrement – et je rejoins ma collègue – écouter des personnes concernées et je pense que c'est une question essentielle qu'il faut mettre de l'avant. C'est que les personnes concernées doivent prendre part à tous les débats, du début à la fin. J'entends par « personnes concernées » bien évidemment les personnes dites racisées. Et je crois d'ailleurs dans le document que j'ai reçu de la Ville qu'il est important d'affiner les statistiques et d'arrêter de mettre les personnes nées ici à Montréal sur des catégories de personnes issues de l'immigration. Elles ne sont pas issues de l'immigration, ce sont leurs parents qui ont immigré. Donc arrêtons d'appeler ces personnes-là de deuxième génération et de encore les cataloguer sous une étiquette d'immigrant. Ils sont Québécois, nés au Québec.

810 Ce rapport a fait la démonstration – et puis nous l'avions fait déjà avant à travers des études – qu'effectivement, cette question de racisme systémique existe. Nous avons montré les mécanismes d'exclusion comme nous avons montré les obstacles systémiques que rencontrent les artistes racisés dans les arts et la culture, obstacles liés aux référents culturels, obstacles liés à la perception et aux attitudes stigmatisantes, obstacles liés aussi à toute la question de la représentation ou, devrais-je dire, la sous-représentation car cette sous-représentation est immense au Québec encore.

820 On a juste à aller ouvrir notre télévision, regarder nos salles de théâtre, regarder nos affiches, regarder nos politiques ou nos politiciens pour s'apercevoir effectivement que quand on a une sociodémographie à Montréal où aujourd'hui, une personne sur deux que l'on croise dans

825 la rue est issue de la diversité, soit par l'immigration, soit en tant que minorité visible, il est
impensable de considérer encore que l'ensemble de notre représentation artistique culturelle et
médiatique soit aussi homogène.

830 Cette construction de l'homogénéité, probablement liée à une identité qui s'est construite
à travers le Québec de façon très spécifique, est liée notamment à la protection de la langue
française, mais ces éléments de protection là sont aujourd'hui un terrain, je pense – nous
pensons – favorable à la discrimination et empêche de penser une identité autre que celle qui est
aujourd'hui fantasmée et homogène, c'est-à-dire, une identité blanche francophone catholique et,
si possible, dans certains secteurs artistiques, avec un accent bien spécifique québécois.

835 À partir de là, qu'est-ce que cette étude nous a montré? Elle nous a montré d'abord que
les gens, les artistes qui vivaient cette discrimination, vivaient énormément de répercussions
dans leur vie individuelle mais aussi collective, répercussions qui pouvaient, et nous rencontrons,
nous, à DAM, de nombreux artistes qui sont dans des détresses psychologiques très importantes
au point, pour certains d'entre eux, voire pour beaucoup d'entre eux, d'arrêter tout simplement
840 leur carrière, incapables d'aller au bout de leurs rêves et de leur capacité à exprimer leur propre
art.

845 Ces répercussions et l'ensemble de ce rapport nous ont amenés à des
recommandations – j'y viendrai après – ce rapport nous a amenés surtout, et nous a fait prendre
conscience surtout, même si on le sentait déjà, qu'il faut avoir par rapport à ces questions-là
beaucoup, beaucoup d'humilité et d'écoute. Et si je tiens à féliciter effectivement la Ville pour des
démarches qu'elle entreprend – et c'est vrai que depuis ces dernières années, il y a beaucoup de
choses qui bougent, on ne peut pas le nier – je pense qu'il est important aussi, si on doit féliciter
les initiatives, on doit aussi mettre l'accent sur les failles qui existent encore. Il faut absolument
850 parler des choses qui ne fonctionnent pas parce que c'est ces choses-là qui vont, quand elles
seront prises en considération et reconnues comme telles, sur lesquelles on pourra travailler.

855 Cette question de l'humilité et de l'écoute renvoie, selon moi, à une autre thématique importante, c'est même pas une thématique, c'est une prise de position, qui est la question de la reconnaissance. On ne pourra pas avancer sur les questions de racisme systémique tant qu'on ne reconnaîtra pas ce phénomène en tant que tel de façon très claire. Parce que tant qu'on ne reconnaît pas, on est dans le déni, et quand on est dans le déni, on ne peut pas être dans l'action. Donc si on veut passer dans l'action, la première chose à faire, c'est que l'ensemble de nos institutions, de façon très claire, reconnaissent le problème de racisme systémique. Ça, c'est
860 la première chose.

865 La deuxième chose, c'est qu'il est important de s'engager et de s'engager, j'ai envie de dire de façon authentique au-delà des mots, mais on sait combien parfois les politiques sont avides de mots et que, que ce soit les politiques politiciennes ou les politiques culturelles, parfois, amènent un ensemble d'éléments qui doivent être pour autant accentués par un ensemble d'actions.

870 L'engagement, pour combattre le racisme systémique, c'est un engagement lié à la déconstruction. Le racisme systémique – tu l'as mentionné, André – c'est un processus inconscient, qui se perpétue de génération en génération depuis la mise en place du système colonial, et cette transmission doit être aujourd'hui combattue par la déconstruction. On ne pourra pas avancer si on ne déconstruit pas les mécanismes et les procédures qui sont enchâssés dans nos règlements, dans nos lois, et qui produisent aujourd'hui, sans qu'on se rende compte, effectivement, de l'exclusion.
875

880 Un simple formulaire peut produire de l'exclusion quand un artiste souhaite devenir membre d'une association professionnelle et qu'il n'est pas capable de voir sur la liste qu'une école qu'il aurait faite à l'étranger n'est pas reconnue ici, ou on lui dit : « Bien, vous serez reconnu si vous avez fait une école suivante et il n'y a que les écoles au Québec », qu'il n'y a même pas une case « autre », ce formulaire produit de l'exclusion et donc du racisme systémique.

885 Donc si on ne déconstruit pas nos processus et nos mécaniques administratifs, on n'arrivera pas probablement ou on aura, en tout cas, beaucoup, beaucoup de difficulté à combattre de racisme systémique.

890 Alors, ce qui m'amène aux trente et une recommandations que nous avons faites à la suite de notre consultation. Ce sont des recommandations qui ont été faites à travers six axes. Je n'ai pas le temps de rentrer dans les détails, je vous invite à aller sur notre site internet Diversité artistique.org et à télécharger l'ensemble du rapport. Vous pourrez constater ces trente et une recommandations.

895 Ce sont des recommandations qui demandent, si on veut justement les appliquer et passer à des étapes de déconstruction, qui demandent un courage politique, « politique » au sens large, dirais-je, c'est-à-dire avec un grand P, c'est-à-dire, au sens de l'action. À un moment donné, amener des possibilités d'application de ces recommandations passe par effectivement une forme de radicalité – je pèse mes mots mais je n'en trouve pas d'autres – une forme de radicalité dans cette mise en place d'action.

900 On parle dans nos recommandations, par exemple, de la question des quotas et si nous-mêmes à DAM ne sommes pas favorables aux quotas en tant que tels, c'est-à-dire comme quelque chose qui est imposé d'en haut comme une norme en disant : « Bien, à Montréal, sur tout conseil d'administration de dix personnes, le quota, ce serait de quatre sur dix », c'est quelque chose qui est imposé.

905 Pour féminiser la question du quota, on préfère parler, nous, par exemple, de seuil de conscience où il serait important aujourd'hui de responsabiliser l'ensemble des décideurs culturels et artistiques. Aujourd'hui, on ne peut pas être un décideur d'une organisation artistique ou culturelle à Montréal, avoir, par exemple, un conseil d'administration de dix personnes autour de la table et accepter qu'il y ait dix personnes blanches autour de la table. C'est irresponsable. 910 Donc le décideur doit par lui-même développer un seuil de conscience qui lui est propre et qui est de dire : « Autour de cette table, je ne suis pas responsable si j'ai pas au moins trois, quatre,

voire cinq personnes issues de la diversité. »

915

Je pense que cet ensemble de courage politique pour mettre à plat des recommandations va passer par des solutions collectives, des solutions de discussions, des solutions de dialogue. Mais nous aimerions beaucoup aussi voir comment la Ville va prendre en considération, par exemple, ces recommandations et quels moyens elle va attribuer. La diversité ethnoculturelle et ses enjeux dont on parle ce soir, ce ne sont pas des effets de mode. J'entends souvent parler, j'entends dire que la diversité est à la mode. On me demande souvent si j'ai beaucoup d'argent en ce moment parce que la diversité est à la mode, ce à quoi je réponds : « La couleur de peau, ce n'est pas une mode. La diversité, c'est une question, c'est un enjeu de développement durable, au même titre que l'environnement. »

920

925

Donc il est nécessaire qu'on se donne les moyens pour faire en sorte que nous soyons plus demain inclusifs et d'ailleurs, je fais une distinction entre l'intégration et l'inclusion parce qu'on me parle souvent d'intégration. L'intégration renvoie toujours la charge à l'immigrant de s'intégrer. Il faudrait penser, peut-être parler plus d'inclusion pour regarder comment la société d'accueil met en place des actions pour inclure et accueillir.

930

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Monsieur Pruneau, je vais vous demander de conclure.

935

M. JÉRÔME PRUNEAU :

Une minute?

940

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Il n'y a plus de minute. Mais je vous donne quarante-cinq secondes.

M. JÉRÔME PRUNEAU :

945

Quarante-cinq secondes. Où nous devons aller vers une équité culturelle – et nous l'avons bien définie dans notre rapport en s'appuyant notamment sur le Conseil des arts du Canada – l'équité culturelle qui fait écho à la déclaration des droits culturels de 2007 de Fribourg, c'est la capacité pour tout individu à exprimer son art et sa culture comme il le souhaite et que

950

cette expression soit considérée comme tout aussi valable que n'importe quelle autre expression.

Donc c'est vers cette décolonisation de nos pensées qu'il faut aller pour reconnaître que tout point de vue sur le monde à travers la pratique de l'art est tout aussi valable que n'importe quel point de vue, et surtout quand celui-ci est eurocentré ou ethnocentré comme dans nos sociétés occidentales actuellement. Alors je m'arrêterai là-dessus. Merci.

955

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

960

Merci beaucoup.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

965

Merci tout le monde. Nous allons maintenant prendre une pause d'une quinzaine de minutes. J'invite encore une fois tous ceux et celles qui souhaitent poser des questions à aller vous inscrire à la table d'accueil qui est à l'entrée de la salle. N'oubliez pas de préciser si vous avez des enfants à la halte-garderie ou même à la maison afin de vous assurer une certaine priorité. Je vous retrouve donc à 8 h 30. Il est 8 h 15. Merci.

970

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci.

975

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

980 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Mesdames et Messieurs, je vais vous demander de regagner vos places, s'il vous plaît. Alors, chers amis, on va commencer l'audition des questions. Comme on dit en québécois : « Je pense que le party est pris en arrière. » Dominique? Alors, ceux et celles qui aimeraient poursuivre leur conversation sont invités à le faire de l'autre côté des portes, s'il vous plaît. 985 Autrement, on va commencer l'audition donc des questions. Nous avons reçu une liste déjà.

Je répète ce que vous avez entendu un peu plus tôt, juste pour que ce soit clair. Nous allons vraiment vous inviter à poser votre question avec le moins de préambule possible, non pas 990 pour brimer le droit de parole, vous vous en doutez bien, mais pour entendre le maximum de gens ce soir, étant donné que c'est la seule séance d'information sur la culture, donc qu'on puisse bien entendre vos préoccupations, clarifications et que ceux et celles qui sont ici devant puissent donner les réponses les plus pertinentes ou les chercher, si les réponses ne sont pas avec eux. Alors, deux questions par personne maximum, et si vous avez plus de deux questions, 995 il faut repasser et vous réinscrire au registre qui est quand même encore ouvert pour une heure.

Alors, je vais demander à madame Gaëtane Cummings qui est quelque part en haut. Bonjour, Madame Cummings! Vous allez avoir le premier droit de parole pour poser votre question. Je vous écoute.

1000

Mme GAËTANE CUMMINGS :

Alors j'aimerais d'abord – bien, je veux d'abord vous dire combien j'apprécie tout le panel et tout ce que j'ai entendu. Mais j'aimerais tout de même commencer par vous donner la 1005 définition du capacitisme. Je ne sais pas si c'est quelque chose qui est familier pour vous, mais

je pense que c'est important de le faire pour que ça donne un sens à notre réalité de personne handicapée, artiste handicapée.

1010 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

O.K.

1015 **Mme GAËTANE CUMMINGS :**

1020 Alors, le capacitisme est une forme de discrimination ou de jugement défavorable contre les personnes vivant avec un handicap. Le système de valeur capacitiste fortement influencé par le domaine de la médecine, place la personne capable, sans handicap, comme la norme sociale. Les personnes qui ne se conforment pas à cette norme doivent tenter de s'y conformer. Dans ce système de valeur, le handicap est une erreur, un manque, un échec et non pas une conséquence de la diversité au sein de l'humanité. Alors, j'insiste sur la diversité parce que j'ai tout entendu, je me suis reconnue à certains moments, mais je ne suis pas sûre de faire partie de votre diversité.

1025 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Alors quelle est votre question, Madame Cummings?

1030 **Mme GAËTANE CUMMINGS :**

Je pense à monsieur Pruneau entre autres. Diversité artistique Montréal. Je suis une femme artiste handicapée et j'ai beau regarder à droite, à gauche, je ne me vois nulle part.

1035 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Parfait. Monsieur Pruneau, voulez-vous répondre à madame Cummings?

M. JÉRÔME PRUNEAU :

1040 Écoutez, d'abord, sachez que vous seriez la bienvenue chez nous. Nous, notre mandat, notre mission est effectivement de promouvoir la diversité ethnoculturelle. Donc ça, c'est dans notre mandat. Quand DAM a été créée, c'est le mandat qui a été fondé comme tel. Cela dit, on prend en considération toutes les questions d'intersectionnalité et le capacitisme en fait partie, bien évidemment. Donc on peut parler et il faudrait parler des diversités.

1045 Il y a un certain nombre d'organismes qui travaillent spécifiquement avec les artistes en situation de handicap comme Les Muses, par exemple, mais il va de soi que nous, on n'est pas du tout fermés à aucun artiste de toute façon, parce que quand on prône le discours que la diversité, c'est pas l'autre mais c'est nous autres, nécessairement, on accueille dans nos membres tout artiste, finalement, y compris des Québécois blancs francophones, s'ils le souhaitent. Bien évidemment, ils auraient accès à moins de services que d'autres artistes parce qu'on a des programmes spécifiques pour les artistes soit immigrants, soit racisés, mais ça n'empêche pas qu'ils pourraient avoir accès à certains artistes, vous y compris, bien évidemment.

1055

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Est-ce que vous avez une deuxième question, Madame Cummings?

1060 **Mme GAËTANE CUMMINGS :**

En tout cas, je ne peux pas dire que... Je suis allée dans des rencontres, on parlait diversité et créativité. Je disais : « Wow! C'est super! » Et non, je n'étais pas capable de m'associer à quelque chose en me disant oui... Tantôt, j'entendais aussi madame – je ne me rappelle pas de votre nom – vous avez...

1065

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Laferrière.

1070

Mme GAËTANE CUMMINGS :

Oui. Alors l'intervention en disant...

1075

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Laverdière, excusez.

1080

Mme GAËTANE CUMMINGS :

... les résidences d'artistes, en tout cas, toutes sortes de choses disponibles, mais je n'y ai pas accès physiquement. Déjà, au départ, il y a un blocage, il y a une impossibilité et je trouve ça dommage. En tout cas, j'espère qu'on en arrivera à être inclus comme artiste, parce des artistes avec des handicaps, c'est pas des gens qui font du bricolage, là.

1085

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Madame Cummings, peut-être que je vais diriger quand même cette question-là vers madame Laverdière. Est-ce que l'ensemble des ressources, notamment les maisons de la culture, sont accessibles? Avez-vous une réponse à donner à madame Cummings là-dessus?

1090

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

Tous les bâtiments de la Ville, maisons de la culture, bibliothèques sont accessibles à tous. Donc l'accessibilité universelle est un des critères que nous avons lorsque nous construisons de nouveaux lieux et lorsque nous faisons la réfection de nouveaux lieux

1095

1100 également. C'est aussi important que le développement durable. C'est au même niveau. Et à la
Diversité sociale, représentée par sa directrice ici, Johanne Derome, il y a des programmes, il y a
une politique sur l'accessibilité universelle et nous nous y plions avec grand plaisir pour tous les
bâtiments de la Ville sous notre responsabilité. Donc c'est pas une question d'accès physique qui
serait limitatif d'aucune façon.

1105 **Mme GAËTANE CUMMINGS :**

Non, c'est pas de ça que je parle non plus.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1110 Merci beaucoup. Nous allons passer maintenant aux quatre autres personnes qui sont
en priorité, quatre autres personnes. Je vous dirai l'ordre dans lequel vous allez vous placer
parce que je vous ai dit tout à l'heure qu'il valait mieux se diriger vers le micro en attendant que
votre nom soit appelé. Donc j'appelle dans l'ordre monsieur Joël Nawej qui a refusé de me
donner son troisième nom, et ensuite madame Sandra Boursiquot sera la deuxième. La
1115 troisième sera monsieur Deepak Awasti et la quatrième, madame Karima West.

Alors j'invite ces personnes à se diriger vers les micros. C'est madame Boursiquot. Et
ensuite il y a monsieur Awasti et finalement madame West. - D'accord, vous êtes tout près du
micro, donc vous ne vous déplacerez pas. D'accord. Alors, monsieur Nawej.

1120

M. JOËL NAWEJ :

J'aimerais être galant et laisser madame Boursiquot commencer d'abord. C'est possible?

1125

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Et quelle galanterie mais on va voir la question. Madame Boursiquot, allez-y.

Mme SANDRA BOURSQUOT :

1130

Merci, c'est très gentil. Au moins il y a des hommes qui existent. En fait, j'ai été très interpellée par ce que monsieur André Dudemaine a dit sur la façon dont les qualités est écrit dans les lois. Mais la réalité pour les femmes est complètement différente. Bien, imaginez comment je me suis sentie quand, en tant que femme noire, quand mes droits ont plutôt été – si

1135

j'en ai – n'ont pas été reconnus par les policiers de la Ville de Montréal quand ils ont fait disparaître ma plainte contre l'un des maires qui m'a violé dans le bureau de la mairie.

Je veux donc poser un questionnement sur la façon dont la culture du viol se manifeste à la Ville de Montréal et comment elle s'amplifie avec le racisme et la discrimination systémiques qui y semblent régner.

1140

En effet, comment se fait-il – la mairesse est au courant de mon histoire, et qu'elle se dit féministe, en fait, elle a dit qu'aucun de ses employés n'ont commis aucune faute dans mon dossier alors qu'ils m'ont privée de mes droits? Madame Lise Thériault, ancienne ministre de la Condition féminine et députée d'Anjou m'a déjà regardée droit dans les yeux et me dit : « Je ne risquerai pas mon emploi, mon travail pour votre dossier. » Alors que... Oui, oui?

1145

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1150

Madame? Je suis obligée de vous interrompre...

Mme SANDRA BOURSQUOT :

Oui.

1155

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

... parce que nous voulons une question aujourd'hui.

1160 **Mme SANDRA BOURSQUOT :**

J'arrive à ma question.

1165 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Mais n'oubliez pas que la question aura pour but, j'espère...

1170 **Mme SANDRA BOURSQUOT :**

Oui.

1175 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

... d'informer les gens pour qu'ils puissent préparer l'audition de mémoires ou leur témoignage devant... en ce qui a trait à notre thématique racisme et discrimination systémiques.

1180 **Mme SANDRA BOURSQUOT :**

Oui.

1185 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Vous avez parlé de culture du viol. Aujourd'hui...

1185 **Mme SANDRA BOURSQUOT :**

Oui.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1190

... on parle de culture dans un autre sens. Je veux m'assurer que vous ne vous trompez pas, mais je vous entends.

Mme SANDRA BOURSQUOT :

1195

1200

Ma question est : est-ce que la situation qui – ma situation – est-ce que ça aurait été différent si j'étais une Blanche? Est-ce que, après avoir frappé à toutes les portes, et tout le monde ont fermé les yeux, et j'ai été voir et envoyé des documents à la ministre de la Justice et tout le monde se retire. Il y a plusieurs personnes, des femmes, qui ont eu à subir dans la même situation que moi. Je vois quand même beaucoup de Blanches ont eu quand même des réponses que moi, en tant que Noire, toutes les portes ont été fermées et on m'a dit c'était une question de dossier... comment on dit ça, c'est un dossier privé. Est-ce que c'est ma couleur qui fait que je subis encore ce genre de chose, ici, à Montréal?

1205

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1210

J'aurais tendance, puisque mon rôle est de redistribuer la question à l'un des intervenants qui est actuellement assis sur la scène, j'aurais tendance à vous dire que cette question, qui est extrêmement sensible pour vous, mais sûrement pour toutes les femmes et pour tous les êtres humains, devrait être posée ou devrait être apportée au moment des auditions. J'aurais beaucoup de difficulté à demander aux intervenants qui doivent – à qui on a demandé de préciser sur la question de la culture montréalaise, de la thématique de la culture en lien avec le racisme et la discrimination systémiques, à répondre à cette question.

1215

Est-ce que vous me comprenez bien? Ça va? Merci. Monsieur Nawej.

M. JOËL NAWÉJ :

1220 Tout d'abord, j'aimerais vous remercier d'avoir témoigné par rapport à une situation qui a été vécue. Toute injustice est une injustice, puis je crois que l'intersectionnalité de la chose rentre exactement dans ce propos de racisme et discrimination systémiques, dans le sens où est-ce que certains dossiers peuvent être relégués à certaines oubliettes comparativement à d'autres.

1225 Alors, j'entends votre témoignage et j'espère que les gens qui sont en direct et ceux qui sont sur place aussi l'entendent, et puis de faire en sorte que ce réseau, ce sentiment d'appartenance, à savoir s'il y en a d'entre vous qui avez été appelé à vivre une situation ou vous connaissez quelqu'un qui a vécu de proche ou de loin, de transmettre en termes de ressources, en termes de prise de contact, de faire en sorte que si la consultation de ce qu'on peut entendre n'est pas orientée dans ce sens-là, mais si d'entre vous dans l'assistance, il y a des êtres
1230 humains avec toute la bonhomie du monde, je vous inviterais à prendre contact avec madame Boursiquot.

Alors, ceci étant dit, j'espère que ça ne rentre pas dans mon temps de question qui est très pris au peigne fin ici ce soir.

1235

Alors, moi, je dirais tout d'abord, merci encore une fois par rapport à l'audience de ce soir. Et puis, le côté art et culture, moi, je dirais que l'art est le bagage qui transgresse dans le temps, dans le sens où c'est ce qui fait état de où s'est située autant la société des peuples et puis on peut le regarder avec un certain recul, à savoir si ça a été un bon siècle, une bonne
1240 décennie ou peu importe.

Alors, ma question va comme suit. Quel message envoie-t-on à la génération future – à la Génération future avec, disons, un grand G, on peut ainsi dire les générations futures – quel message envoie-t-on à la génération future quant à la place de ladite diversité, si nous prenons
1245 aujourd'hui, en date d'aujourd'hui, dans les années 2000, une photo? Alors, un peu comme les

toiles sont la représentation de ce qui s'est passé dans le temps. Si on prenait une photo du panorama télévisuel, culturel, du Québec en date d'aujourd'hui, quel message envoie-t-on par rapport à la place qu'on laisse certains peuples occuper dans la société?

1250

Alors, puisque les arts sont le reflet de la place qu'on laisse les gens occuper dans ces sphères de la société, que ce soit les émissions culturelles comme, pour donner un exemple, pour ne pas nommer l'émission qui s'appelait *Trauma*, qui se passe dans le centre-ville, dans un hôpital, et quand on va à l'hôpital à Montréal, on voit la diversité, mais bizarrement dans cette émission-là, tous les médecins, tous les infirmiers, tout le monde était homogène, dit de souche. Alors, je cherche encore cet hôpital-là, et puis...

1255

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1260

C'est un tournage.

M. JOËL NAWEJ :

Comme pour faire un autre parallèle où est-ce que bizarrement, lorsque toutes les séries québécoises ont un chauffeur de taxi, c'est un Haïtien ou un Africain ou parfois un Arabe, mais bizarrement, Taxi 22, c'est le seul chauffeur québécois qu'on connaît, et je cherche encore ce chauffeur de taxi québécois encore aujourd'hui.

1265

Alors, quel message envoie-t-on aux générations futures lorsqu'on a un discours qui est assez, selon moi, dichotomique entre la volonté et la réelle représentativité. Alors, quel message envoie-t-on aux générations futures? J'adresse ma question à l'OCPM qui se devra de faire par ricochet envoyer la question.

1270

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1275

J'ai bien compris, Monsieur Nawej.

M. JOËL NAWAJ :

1280 Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1285 Alors, en fait, c'est une question tellement large qu'elle pourrait... Je demanderais peut-être à la Ville de Montréal d'y répondre, dans un premier temps, et un paneliste qui s'offre pourrait y répondre également pour que vous ayez l'information la plus large.

M. JOËL NAWAJ :

1290 Merci. Le bénéfice du plus grand nombre.

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

1295 Alors je vais commencer. Votre question est quelle image? Moi, je vous dirais une grande déception. Parce que je comprends ce que vous dites. Malheureusement, la Ville de Montréal ne contrôle pas la télévision. Les émissions de télévision que vous avez nommées ne sont pas financées par la Ville de Montréal. Il y a des organismes comme la SODEC, comme Téléfilm Canada, comme le Fonds des médias du Canada qui financent les programmes, mais je vous dirais : Quelle l'image? C'est une grande déception parce que, comme vous l'avez dit, ça ne correspond pas du tout à la réalité de Montréal.

1300

M. JOËL NAWAJ :

1305 Merci. Le prochain au bâton?

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

1310 Oui, je vous écoutais puis ça me rappelait, il y a plusieurs années aux États-Unis, j'étais dans un festival de films et il y avait un cinéaste d'origine chinoise qui avait voulu – bien, qui a fait un film sur la construction des chemins de fer où on sait que la main-d'œuvre chinoise à bon marché a été exploitée et surexploitée et il disait c'était très dur de trouver des images, qu'elles soient fixes ou animées, films ou photos, avec des Chinois. Il dit parce qu'on photographiait toujours les gens en redingote quand on arrivait à telle étape du chemin de fer. Alors, on voit des Blancs en redingote et pas du tout les ouvriers qui ont construit le chemin de fer.

1315 Alors, la question que vous posez nous ramène tout simplement au fait que l'image n'est pas un portrait réel de la société, mais bien l'image que veut bien donner un certain discours dominant.

1320 **M. JOËL NAWAJ :**

Absolument.

1325 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Monsieur Nawaj, aviez-vous une deuxième question?

1330 **M. JOËL NAWAJ :**

Puisque vous le demandez si gentiment...

1335 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Non, non, non, je n'insiste pas.

M. JOËL NAWÉJ :

Alors, j'insiste.

1340 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Allez-y. Une courte.

M. JOËL NAWÉJ :

1345

Prochaine question va comme suit. Alors, étant artiste moi-même, entrepreneur aussi en ressources humaines, j'ai écrit un projet de web série que j'ai présentée il y a dix ans, alors lorsque le phénomène des tables de diversité a commencé à battre son plein, alors, et puis un projet... Moi, j'ai grandi à Côte-des-Neiges. Comme vous pouvez voir, je fais de la sérigraphie, puis je fais mes... Pour créer ce sentiment d'appartenance avec Côte-des-Neiges, cette fierté-là. Alors, une émission qui se passe à Côte-des-Neiges avec neuf personnages qui, comme à Côte-des-Neiges ou comme à Montréal, on a un Haïtien, un Africain, une Latine, une Québécoise dite de souche, un Asiatique, etc., etc.

1350

1355

Et puis, ce même discours par rapport à que ce soit les maisons de production, les maisons de réalisation, etc., où est-ce qu'on cherche, on parle de cette volonté... Puis, je vous parle il y a dix ans, puis on fait le recul encore aujourd'hui presque onze ans plus tard, où est-ce qu'on est encore dans ces mêmes discussions, juste pour vous dire, alors où est-ce que... J'ai eu des propositions de quatre endroits que je ne citerai pas, qu'on s'est rencontrés, etc., et puis, d'entrée de jeu – Jérôme sourit en coin parce qu'il connaît déjà cette histoire-là – on m'a dit : « Vous avez un très beau projet. On serait intéressés à aller de l'avant. Par contre, un bémol. Vos personnages, vous avez neuf personnages et juste une Québécoise. Est-ce que ce serait possible d'avoir sept Québécois et deux non-Québécois? » J'ai dit : « Parfait. Définissez « Québécois » s'il vous plaît? » « Mais, vous savez, Monsieur, vous savez, Monsieur, le

1360

1365

public...». Alors la phrase que ces endroits différents-là, le mot doit s'être passé un peu comme la varicelle, la phrase qui m'a été dite, qui m'a marqué il y a dix ans, puis qui encore fait encore état aujourd'hui : « Le public québécois n'est pas prêt à voir une émission où il ne se verra pas en majorité. »

1370

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Je pense que votre question, c'était : est-ce que la série s'est faite? Et je devrais vous répondre non. Mais, accélérez.

1375

M. JOËL NAWAJ :

Alors, ma question c'est en quelle mesure, que ce soit l'OCPM, que ce soit la Ville, que ce soit les institutions comme Diversité artistique Montréal ou Montréal en action, peuvent faire en sorte que ce pont entre les institutions qui disent vouloir cette diversité et qu'il n'y a pas assez de gens qui s'inscrivent au programme, mais qui, lorsque des gens ont un projet, bien, c'est ce que j'avais appelé la dernière fois la discrimination d'arrière-scène, où est-ce que t'es dans ces instances-là, mais ton projet ne peut pas passer si tu le dilues pas, le propos. Alors de quelle façon est-ce que les institutions ici rassemblées peuvent venir, que ce soit par influence, par prévention, peu importe, faire en sorte que ces discours qui sont en arrière-scène soient mis de l'avant...

1380

1385

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Monsieur Nawaj, vous demandez comment concrétiser les choses.

1390

M. JOËL NAWAJ :

Alors, c'est ça.

1395

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

C'est ça? Est-ce que, à la Ville de Montréal, vous avez des moyens d'influence – il les a nommés – ou de financement pour intervenir?

1400

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

Comme je le disais dans la présentation, la Ville de Montréal ne finance pas d'œuvres, de créations. On n'intervient d'aucune façon, que ce soit en théâtre, que ce soit en musique, que ce soit en cinéma, que ce soit en télé ou quoi que ce soit. On ne finance pas des œuvres.

1405

Par contre, je vais me permettre un commentaire puisque je viens du milieu du cinéma et de la télévision. Vous parlez d'il y a dix ans, c'est ça?

1410

M. JOËL NAWAJ :

Oui.

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

1415

Les choses ont un petit peu changé en dix ans. Parce que les séries web maintenant sont diffusées à l'extérieur de chez les télédiffuseurs qui vous ont très certainement répondu ce que vous avez dit. Sur le web et toutes les plateformes numériques qui existent, il y a une ouverture beaucoup plus grande qu'il n'y a à la télévision. Donc, si vous le souhaitez, je peux vous donner des noms de plateformes ou de contacts, mais je sais que la diversité est beaucoup plus présente sur les plateformes numériques qu'à la télévision.

1420

Mme JOSEPHINE DENIS :

Je vais ajouter quelque chose parce que je pense que ça va au-delà du financement et que ce genre de problématiques ne peuvent pas trouver de solutions en allant autre part. On

1425

1430 essaie de trouver notre espace dans les grands réseaux de télévision. Je pense que c'est
nécessaire de demander cela et de ne pas se déplacer. Mais je pense aussi que par rapport à
les institutions de diversité, ce que nous on peut faire, c'est aussi de montrer que notre public
demande ce genre de représentation. Et que les personnes qui portent toujours le discours
jusqu'à aujourd'hui, parce que peut-être que ça a un peu changé mais « un peu », c'est pas
assez, donc on va continuer la conversation, c'est pour ça qu'on est là aujourd'hui, c'est de dire
aussi que ça ne reflète personne et qu'on voit aujourd'hui qu'il y a la nécessité, il y a la capacité
économique et il y a une célébration culturelle d'une démocratisation des représentations à la
1435 télévision.

Donc, par rapport à nous, qu'est-ce qu'on pourrait faire? C'est de supporter ce genre
d'initiation en allant avec vous, en vous aidant dans votre présentation, dans vos manières
d'écrire, et en apportant notre propre témoignage des différents publics qu'on représente, et de
1440 dire que ces publics sont derrière vous, comme ils sont derrière nous dans nos institutions. Voilà.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1445 Merci.

M. JOËL NAWÉJ :

Merci.

1450 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:**

Monsieur Deepak Awasti. Welcome, Sir!

M. DEEPAK AWASTI:

1455 Bonjour, Madame!

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1460 Bonsoir!

M. DEEPAK AWASTI :

1465 I got no word to begin with this, but... I work in the legal field and I've been doing so for the past 12 years or so. And I have to work with words all the time, in English, in French, in Indian, and in Chinese now in fact. So, I've become rather diverse in my point of view because I have to deal with other cultures and other values, and other interpretations of contracts and documents and people.

1470 The fellow – I'm sorry I can't see your name - but the fellow was raising and Mr Holness raised this point as well – when we talk about culture, culture is not just about the arts, it's not just about books, it's not just about...It's much more than that. And Québec culture is rooted in its catalysis, it's rooted in its religion, it is... that's the source of our wellbeing, of our life. The Civil Code... you know, the Civil Code was essentially canon law. Essentially. Its civil...

1475

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

 And, a question?

1480 **M. DEEPAK AWASTI :**

 The question... before I get to the question, I wanted to address one particular point that the gentleman raised. That was the term "race", whether we are racist, as Quebecers, or as a society, the term "race" is synonymous with the term "nation". Québec might not be racist, because the policies... if we look at a racist society, in law there are laws, there are regulations, there are policies and there are practices.

1485

In South Africa, they had very particular... they had very particular laws, practices, policies and ways of doing things. That was clearly a racist society.

1490

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

But I will ask you a question, please.

1495

M. DEEPAK AWASTI :

Hum, hum.

1500

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Because you know that you can write something.

1505

M. DEEPAK AWASTI :

Of course.

1510

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

And it's not tonight the right place.

1515

M. DEEPAK AWASTI :

No problem.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

But you have the right to do that.

M. DEEPAK AWASTI :

1520 Sure.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1525 And I would love to listen to your question, please.

M. DEEPAK AWASTI :

1530 I appreciate it. I simply want to point out that, while Quebec society might not be racist, it is certainly very nationalist. Nationalism in the context of culture, of language and religion. That's clear. Our laws reflect that, our practices reflect that, our media reflect that, our voice reflects that. But now, Montreal is at odds with just that : nationalism.

1535 Our society is not what the rest of Quebec is. And my hope is that we can step outside of the debates, the old debates, the old linguistic debates, the old cultural debates, the old debates over whether Lionel Groulx , for example, was in fact a racist. For example. Whether Duplessis was a racist, or so and so forth. That's irrelevant.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

1540 And the question, for the last time?

M. DEEPAK AWASTI :

1545 I apologize. My question to you is: the policies of Montreal regarding artists...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Yes.

1550 **M. DEEPAK AWASTI :**

If we wish to focus on culture as a more broad... or as if we have to broaden the scope of what is culture in Montreal, I would ask that we do that. Rather than focussing upon, as I said, our history, and fighting over the streets like *Amherst* and *Dorchester*, let's focus upon something
1555 broader and see that in fact hopefully we can say that our society is not just English or French, that it's much more than that. And that's naturally the bottom line.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1560 O.K. So, maybe, Judy, you can help me to just summarize this question for la Ville de Montréal?

Mme JUDY GOLD, commissaire:

1565 Are you, in fact, asking a question?

M. DEEPAK AWASTI :

1570 There is a question...

Mme JUDY GOLD, commissaire:

Is there a question you would like to ask?

1575 **M. DEEPAK AWASTI :**

There is a question imbedded in the diatribe.

1580 **Mme JUDY GOLD, commissaire:**

Can you reformulate the question perhaps in a concise manner? So that the City of Montreal can answer.

1585 **M. DEEPAK AWASTI :**

O.K. then, I will. I will...

1590 **Mme JUDY GOLD, commissaire:**

Thank you.

1595 **M. DEEPAK AWASTI :**

I will go back to what I said last week. The Charter of Montreal, section 1, Montreal is a French-speaking city. Could we revisit that? Could we, in fact go back and say that our policies and our statement, our statement of self is too narrow. Can we redefine ourselves? As not just a French-speaking society, we are much more than that?

1600 And that's the question. Whether we can revisit our essential laws, our essential practices, our essential ourselves, and say who are we? We are not just French-speaking. And that's the question.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

1605 Thank you. O.K. So, merci. Est-ce que la Ville de Montréal veut répondre à cette question de monsieur Awasti : sommes-nous prêts, à la Ville, à revisiter dans la Charte de la ville la section 1 pour redéfinir qui nous sommes?

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

1610 Je pense que cette question ne s'adresse pas à la Direction du service de la culture. C'est une question beaucoup plus large...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

1615 Absolument.

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

1620 ...qui devrait être répondue par les élus de la Ville.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

1625 Parfait. Est-ce que quelqu'un voudrait apporter un complément d'information? Ça va?
O.K.

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

1630 Oui, j'aimerais juste rappeler...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

Oui, Monsieur Dudemaine?

1635 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

J'aimerais juste rappeler qu'il y a eu une loi sur des sauvages, qui est devenue la loi sur des Indiens, qui a créé une... et racialisé et exclut de la société publique un grand segment de la population canadienne, et que cette loi-là a été appliquée au Québec. Des communautés religieuses québécoises, francophones, les églises anglicanes anglophones, ont administré des camps de concentration pour enfants. Alors, quand on me dit que par la loi, cette société n'est pas raciste, je vous dis c'est faux.

1640 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:**

1645

Mon collègue Jean-François Thuot a une question. Non? D'accord. O.K. Il nous restait madame...

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente;

1650

Il y a madame West...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

1655

Est-ce que madame Karima West est là?

Mme KARIMA WEST :

1660

Hello! I just wanted to mention something about the woman whose case of a sexual assault was mishandled. I noticed she's gone and I do noticed somebody explained what you

were trying to explain to her and that these séances d'audition... I heard other people behind me not understanding, that séance d'audition are where you come and you do a témoignage of a story like that and those are on the 4th of November starting. That's what she was referring to and I just wanted to clarify that. O.K.

1665

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

Merci.

1670

Mme KARIMA WEST :

Ma question est : Mr. Holness mentioned this video of l'anniversaire du 375 de Montreal, une annonce publicitaire that la Ville de Montréal did about our celebrations of 375th anniversary. And I was shocked when I saw it too. I wondered qui a financé ça? Est-ce que ça c'est pas une émission de télé, ça c'était une annonce publicitaire pour la Ville de Montréal, et sans doute c'était financé par vos bureaux, je pense.

1675

La question, c'est est-ce que...Quel service a financé ça, et comment est-ce que cette annonce a pu passer à travers et devant ces experts ou consultants, et vos jurés et quand même – you know – être publiée ou diffusé à la télé, showing like a whole crowd of only French Canadian white people explaining what Montreal is?

1680

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Madame West, je vous rappelle que les questions s'adressent aux commissaires et nous les relayons. C'est très clair. C'est à la Ville de Montréal qu'on se demande à l'occasion du 375^e anniversaire, toute la publicité et en particulier l'illustration, par quelles étapes ce processus est passé et comment expliquer l'invisibilité – c'est bien ça, Madame West?

1685

1690 **Mme KARIMA WEST :**

Well, the uniformity of...

1695 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

L'homogénéité des gens...

1700 **Mme KARIMA WEST :**

L'homogénéité des citoyens...

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE:

1705 Il faut d'abord dire que les fêtes du 375^e de la Ville de Montréal ont été organisées par une société : la Société du 375^e , donc un OBNL extérieur à la Ville de Montréal. Le financement de cet OBNL provenait de la Ville de Montréal, du Gouvernement du Québec, du Gouvernement du Canada, avec un conseil d'administration très très très large composé de personnalités diverses du milieu culturel, entre autres, montréalais. Et des gens des affaires.

1710 La publicité dont vous parlez n'a pas été faite par la Ville de Montréal. C'est la Société du 375^e qui a travaillé avec une agence de publicité qui a créé cette publicité. Quand nous l'avons vue – nous avons été différentes personnes à la voir – elle était déjà à l'antenne, et la Ville de Montréal a demandé le retrait de cette publicité-là pour qu'elle soit modifiée.

1715 Donc, ce n'est pas un programme, c'est une publicité. Ça a suivi le processus habituel de toute publicité, donc par une agence de publicité, des agences qui se retrouvent chez chacun des télédiffuseurs. Mais la réaction de la Ville, c'était qu'on était pas au courant de cette publicité-là, dans cette forme-là, on savait qu'on annoncerait... qu'il y aurait une annonce des fêtes du

1720 375^e mais nous avons vu la publicité alors qu'elle était en ondes. On a demandé son retrait et des modifications pour les raisons que vous avez données, parce que ça ne reflétait pas Montréal.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1725 Merci Madame Laverdière. Mais je vous rappelle à vous aussi qu'il faut vous adresser à la Commission. Et en fait, le relais est un petit peu factice. Mais ce sont les règles de procédure. Vous avez une deuxième question?

1730 **Mme KARIMA WEST :**

Alors, vous ne l'avez pas financée. Vous parliez de l'importance de la diversité dans vos jurés, dans vos experts, qui vont décider qui va avoir de l'argent pour faire ce type d'art ou ce projet d'art, comment c'était important... it's an important priority to make sure that all these
1735 deciding bodies – and you've mentioned as well – these conseil d'administration are not all homogenized.

What are you doing to make sure that this doesn't happen again? La Ville de Montréal is not surprised by our big publicity being something they didn't want? And I know, Mr. Holness has probably has more information on that, than I do. So... but I'm sorry, I should have been talking to
1740 you...

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1745 Oui. J'ai remarqué, mais madame Laverdière savait que la question lui était adressée puis je pense qu'une réponse très courte...

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE:

1750 Nous allons tout mettre en place pour essayer que ça ne reproduise pas. Mais comme je le disais, ça s'est fait par un OBNL extérieur à la Ville...

M. BALARAMA HOLNESS :

1755 Est-ce que je peux ajouter quelque...

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE:

1760 Et nous sommes désolés de cette situation.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Monsieur Holness?

1765 **M. BALARAMA HOLNESS :**

1770 Merci beaucoup. Tout d'abord, dans le contrôle du vidéo que la Ville nomme, je crois qu'il y a certains éléments qui ne sont pas exacts. Denis Coderre a pris la responsabilité pour la vidéo. De plus, la Ville de Montréal l'a reçu et c'est eux qui l'ont publié. Donc, certainement des personnes de la Ville de Montréal l'ont vu avant que ce soit public. Et, pour remédier l'enjeu, on peut avoir des obligations contractuelles. Donc, quand la Ville de Montréal donne de l'argent à un OBNL, de s'assurer que le conseil d'administration est diversifié et davantage le Service de diversité, parfois, on donne des fonds pour la diversité à des organismes mais they don't have the... I want an ethical lens to ensure that when you're giving money to these organizations, that they are representative.

1775

Dernièrement, le conseil qui est fondé... qui est... je crois, vous avez eu 10 millions par

1780 année, il devrait avoir une obligation contractuelle que quand tu donnes de l'argent – excusez-moi je devrais vous adresser – quand vous donnez de l'argent à un organisme, on s'assure qu'ils ont une base de diversité au sein de leur conseil d'administration. À cet égard-là, c'est les gens qui ont reçu ce contrat-là de la Ville de Montréal, en ayant de la diversité dans leur équipe, ils auront reconnu que c'était homogène grandement.

1785 Donc, on peut avoir certaines barrières ou des contraintes quand on donne de l'argent au privé ainsi qu'au public pour s'assurer qu'il y a la diversité. Donc, le problème ne va pas se reproduire si on a une base d'équité et de diversité dans la façon qu'on donne des contrats et cette obligation contractuelle est très importante et essentielle pour que ça ne se reproduise pas.

1790 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Alors, effectivement, pour les solutions pour le futur, il y a des choses qu'on peut déjà retenir. Monsieur Dudemaine, vous vouliez également intervenir?

1795 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

1800 Bien, amener une précision. C'est qu'on parle de deux vidéos différentes. Il y a eu effectivement une première vidéo qui a été publiée à votre 375^e – celle dont vous parlez – et qui a provoqué une levée de boucliers. Et de fait, cette levée de boucliers a eu des effets positifs – tardifs quand même – mais positifs dans la mesure où il y a eu des réorientations et des réorganisations à l'intérieur du comité du 375^e qui a fait son *mea culpa*.

1805 Pour dire que personne n'est à l'abri de la même erreur, c'est que quelques mois ou quelques semaines plus tard – là j'ai pas les dates exactes en tête – la Ville, pour une autre question, a fait une vidéo – et là c'était vraiment la Ville – et là, elle a été retirée et le maire Coderre a dû s'excuser je ne sais plus combien de fois pour dire on regrette et on ne veut pas que ça se reproduise. Donc, tout cela pour dire que les mauvaises habitudes et les mauvais plis, ben, c'est long avant que ça se corrige.

1810 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Merci.

1815 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Alors, je vous remercie, Madame. Nous allons inviter trois autres personnes, monsieur James Osar, est-ce qu'il est dans la salle? Monsieur Daniel Chérubin. Êtes-vous dans la salle, Monsieur Chérubin? Oui. Et monsieur Sylvain Lajeunesse. Alors, je vais commencer par monsieur Osar. Bonsoir!

1820 **M. JAMES OSCAR :**

C'est James Oscar.

1825 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Ah! C'est écrit « Osar » mais je m'excuse, je corrige.

1830 **M. JAMES OSCAR :**

Merci.

1835 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Oui?

1840 **M. JAMES OSCAR :**

Bonjour! Je vous adresse par là. Je suis chercheur à l'Institut national de la recherche

1845 scientifique et mon travail est justement sur... Je suis à la recherche sur des politiques culturelles. Et c'est drôle que je te regarde, Madame, parce que dans le fond, c'est pas par hasard qu'on est dans la situation qu'on est maintenant. Parce qu'en 2005, plusieurs regroupements de Montréal ont engagé un jeune homme qui s'appelle Richard Florida pour développer qu'est-ce qu'il appelle la *Creative Class* et la *Creative City*.

1850 N'importe qui travaille dans les études urbaines et qui fait le travail que je fais sait que maintenant toutes les idées que Richard Florida a dégagées et qu'il a décrites dans son travail pour développer des villes culturelles, que la Ville de Montréal continue à mentionner dans ses documents, il comprend, il a admis récemment que la ville créative, la classe créative est quelque chose qui nous a amenés à un certain racisme et à une certaine gentrification.

1855 Ma question est pour la Ville de Montréal et pour tout le monde et c'est aussi une bonne chose, je pense. Est-ce que – je peux pas vous regarder – la Ville de Montréal, je lui demande, premièrement, est-ce que vous ne pensez pas que c'est le temps de créer une nouvelle politique culturelle pour la Ville de Montréal? Quand je regarde la voix de madame Denis et son enthousiasme et que je regarde la Ville de New York qui a créé *Create New York City* – et le nom de *Create New York City*, c'est *a cultural policy for all New Yorkers* – ma question est pour la Ville de Montréal et pour tout le monde : est-ce que c'est pas le temps d'écrire une nouvelle politique culturelle pour la Ville de Montréal qui va inclure tout le monde?

1860

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1865 Parfait. La question est claire, merci, Monsieur Oscar. Est-ce que la Ville de Montréal veut répondre?

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

1870 La Ville de Montréal a refait sa Politique culturelle en 2017 après des consultations, après le dépôt de nombreux mémoires. Comme je le disais tout à l'heure, le mot « diversité » est

1875 non seulement dans le titre mais a un chapitre important avec un certain nombre de recommandations. C'est peut-être prématuré de penser dès maintenant à refaire la Politique culturelle. C'est une Politique culturelle qui couvre cinq ans, jusqu'en 2022, et nous suivons l'évolution des choses avec différents plans d'action, selon chacune des recommandations.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1880 Avez-vous une deuxième question, Monsieur Oscar?

M. JAMES OSCAR :

1885 Est-ce qu'il y avait d'autres personnes qui voulaient répondre? Parce que la question était pour tout le monde.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Madame Denis, vous voulez ajouter quelque chose?

1890 **Mme JOSEPHINE DENIS :**

1895 Oui, rapidement. Je vais juste dire que je pense qu'une des choses importantes à prendre en compte dans ce genre de transformation sociale et politique, c'est la prise de responsabilité par rapport au fait que même si quelque chose a été fait il y a deux ans ou deux mois, on peut, dans la planification d'une nouvelle transformation, prendre en compte qu'il y a quand même des manques et des faillites dans quelque chose qui a été fait. Je pense que chronologiquement, le temps ne veut pas dire que c'est mieux qu'en 2005. Enfin, 2005 ou 2017, ça peut tous les deux avoir une faillite.

1900 Donc je pense que par rapport à ce que je disais par rapport à l'autoréflexivité, je pense que c'est important aussi de continuer à avoir ces conversations et de dire que c'est une

conversation toujours pertinente à avoir. Donc, merci.

1905 **M. JAMES OSCAR :**

1910 Et ma deuxième question, je vais la dire en anglais. It's again for the City of Montreal, for everybody. How can you seriously think about having an inclusionary policy when your policy still has remnants of a policy that is clearly been rejected by the person who made the policy, Richard Florida again. I'm asking the City of Montreal if they are willing to come clean to look at the policy and the mistakes that Richard Florida and their consultation with him have brought for people of color and that they have created gentrification in cities all over the world.

1915 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Oui? Qu'est-ce que vous voulez, Monsieur Holness?

M. BALARAMA HOLNESS :

1920 Parce que la recherche qu'il montre de monsieur Florida, c'est très spécifique à une de mes expertises et je ne sais pas si la Ville de Montréal a vraiment lu les choses de monsieur.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1925 On va quand même leur demander et il y a des gens dans cette salle...

M. JAMES OSCAR :

1930 La question est pour tout le monde. Donc monsieur Holness peut répondre aussi.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1935 Oui, oui, éventuellement, mais je pense que la première question, c'est est-ce que la dernière politique de la Ville de Montréal en matière culturelle était influencée par Richard Florida et ses valeurs? Et la question de monsieur Oscar, c'est est-ce qu'il ne faudrait pas la réévaluer en fonction du *mea culpa* de Richard Florida en disant qu'il avait créé de la – que ses politiques et cette manière de créer des *cultural cities* avait créé de la gentrification, avait créé de l'exclusion.

1940 **Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :**

Je n'ai pas lu les documents dont il parle, les rapports dont il parle. Et s'il y a eu une influence dans la rédaction de la politique culturelle de la Ville, nous ne le savions pas. C'était pas voulu, nous ne le savions pas.

1945 Maintenant, s'il y a des erreurs qu'on retrouve dans cette politique-là, je serais vraiment ravie de savoir ce que c'est. Et si des amendements, si des modifications doivent être apportées à la Politique culturelle de la Ville, je ne suis pas du tout fermée. Mais, comme je le dis, s'il y a eu une influence extérieure, ce n'était pas voulu et je n'ai pas lu et les personnes qui ont travaillé aussi à la Politique avec la Ville n'ont pas lu les documents dont parle monsieur.

1950

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Monsieur Holness, vous voulez rajouter quelque chose?

1955

M. BALARAMA HOLNESS :

So, it's very simple.

1960 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Juste avant que monsieur Holness réponde, je vous informe qu'il est 9 h 20, qu'il reste dix minutes. Si vous avez des questions que vous voulez adresser, il faut vous inscrire à la table d'accueil. Donc il vous reste dix minutes avant de le faire. Je m'excuse, Monsieur Holness, allez-

1965 y.

M. BALARMA HOLNESS :

So, Richard Florida discusses creative cities and I studied this innovation law under Richard Gold. On one hand, he calls for creative destruction. What it means is that if you have an homogeneous city hall and an homogeneous executive committee, and it's always the same people, by default your policies will be discriminatory. So when you have no one from the city hall that is from Little Burgundy, what happens to Little Burgundy? Gentrification. When there is a community center in Little Burgundy, what happens if you have no one from city hall that understands that reality? You have gentrification. So, by having created destruction, it's like positive blood flow to the top into the bottom.

1970

1975

Now, the question is this. How do you connect the top, which is let's say city hall and the governors you see here and the people? You need a middle ground. So, Richard Gold is calling for an innovative way of connecting the top and the bottom in the middle ground. Guess who the middle ground is? You, artists who are all over the City of Montreal that can connect the homogeneous a hopefully diverse city hall to the bottom. So now you are not going to have an homogeneous 375th video because you have a middle ground that's connecting the top to the bottom.

1980

1985

What that means is, by democratizing the arts, by democratizing culture, by democratizing the people who work for the city, by democratizing people who work at culture – who I believe have zero or maybe one indigenous person – and they are under the 38 or the 28% of visible minorities that the city suggests they have – the culture, they're under the standard by

1990

actually creating a more diverse and democratic culture you connect the top and the bottom.

1995 Mr. Florida is calling for social innovation, new ways of being inclusive, and new ways of creating destruction and renew so you actually have a society that flourishes. When you don't, you have a society that stagnates. When you have a society that stagnates, that doesn't understand how young people consume culture, you end up isolating yourself. So it's a great point and I consider that the City of Montreal should study Mr. Florida, and professor Richard Gold at the University of McGill is an expert in social innovation, in culture innovation and culture entrepreneurship, and we can have more dialogue.

2000 And last but not least, it's like group think. If you have everyone that looks the same, thinks the same, comes from the same spaces, they're not going to notice the blind spots. So, once again, we call for more democracy, more inclusion. Thank you for your question.

2005 **Mme ARIANE ÉMOND , coprésidente :**

Merci beaucoup. Merci, Monsieur Oscar. Monsieur Daniel Chérubin, bonsoir!

2010 **M. DANIEL CHÉRUBIN :**

2015 Bonsoir! J'ai deux questions. Première question, c'est je dois dire que je me sens un peu bizarre de prendre la parole après le témoignage de madame tantôt. Et donc ma question, c'est par rapport à la façon dont vous traitez cette consultation en général. Est-ce que l'approche en silo, est-ce que vous êtes conscients des limites d'une approche en silo où on parle exclusivement d'une thématique, alors que l'expérience culturelle et l'expérience du racisme et de la discrimination systémiques ne peut simplement se limiter à cette thématique-là. Ce que je veux dire, c'est qu'ils sont tous liés.

2020 Je peux prendre en exemple pour illustrer un jeune nouvel arrivant qui va subir d'autres

types de discrimination systémique, que ce soit par rapport à l'accès à l'emploi, au logement, etc., il va se retrouver dans une situation où si c'est un artiste, par exemple, il aura plus de difficulté à...

2025 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Je comprends.

2030 **M. DANIEL CHÉRUBIN :**

Vous comprenez?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2035 Très bien.

M. DANIEL CHÉRUBIN :

C'est très bien.

2040

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Alors, votre première question, c'est vous avez le sentiment que la procédure de l'Office actuellement ne permet pas l'intersectionnalité des enjeux.

2045

M. DANIEL CHÉRUBIN :

Ma question est si vous êtes conscients des limites d'une telle approche?

2050 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Je vous dirais dans un sens – et je vais peut-être donner la parole à la présidente – que nous n'avons pas l'intention à l'Office de travailler en silo. Nous avons eu l'idée – et c'est l'Office de consultation qui l'a eue – de faire des soirées d'information thématiques pour creuser des
2055 sujets plus sensibles. Ça n'empêche pas les citoyens et les citoyennes de venir poser des questions sur ce qui les intéresse par rapport à la thématique ou au moment où nous allons recevoir, soit les témoignages à travers les activités contributives citoyennes qui seront à un moment où les gens vont pouvoir travailler ensemble autour de questions qu'ils ou qu'elles auront envie de faire valoir ou au moment de l'audition des opinions, les gens pourront le faire.

2060 Mais une question qui, si sensible qu'elle soit, comme celle de la culture du viol, c'est difficile d'avoir une réponse un petit peu percutante ce soir autour de cette question-là à l'intérieur d'une soirée où on essaie de voir où se logent les obstacles à une culture commune plus inclusive. C'est ce que je vous répondrais et ce n'est pas du tout pour valoriser la manière de
2065 travailler en silo, mais vraiment pas. Dominique, voulez-vous ajouter quelque chose? La présidente de l'Office est derrière.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER :

2070 Ça va?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Oui, ça va bien.

2075

Mme DOMINIQUE OLLIVIER :

Ça va? Vous m'entendez bien? Oui, parfait.

2080 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Très bien.

2085 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER :**

Alors, oui, je pense que vous amenez un point qui est très, très, très intéressant. Je ne crois pas que l'Office travaille en silo. C'est juste que pour pouvoir amener le débat, il faut qu'on puisse poser les questions, les bonnes questions aux bonnes personnes. Ce soir, nous avons les responsables du Service de la culture, nous avons des gens qui peuvent nous aider dans ce qui se passe dans les bibliothèques, dans ce qui se passe dans le milieu de la culture. Alors, adresser une question comme : « Est-ce à cause de ma couleur de peau que mon dossier a été traité différemment? » Ce n'est peut-être pas le bon forum.

2095 Alors, pourquoi nous avons choisi de faire des soirées thématiques, c'est parce que quand on faisait la soirée générale d'information, en vingt minutes, le Ville ne pouvait pas présenter l'ensemble des problématiques. Donc il nous a paru adéquat qu'on puisse permettre aux gens qui avaient des questions spécifiques, comme par exemple, tout à l'heure, on en a eu sur le vidéo du 375^e ou des questions spécifiques sur la composition à la Ville, sur la répartition des programmes, de pouvoir poser leurs questions directement en lien avec le sujet, en ayant des gens qui peuvent leur apporter des réponses.

2105 Ceci dit, Ariane l'a bien expliqué. C'est le début d'un très long processus. Nous avons quatre soirées d'information qui sont thématiques, mais après ça, on va continuer à se promener de façon territoriale, donc pour permettre aux gens de parler de ce qui se passe dans leur territoire, et nous allons effectivement avoir des activités contributives citoyennes et une séance d'audition des opinions qui va permettre de faire ce genre de chose-là.

2110 Mais les questions très générales, c'est peut-être plus difficile pour des personnes spécifiques d'y répondre. Ça n'empêche pas qu'on a vraiment toute la compassion et toute la

biveillance nécessaires pour entendre des témoignages. On sait que ce n'est pas facile parfois de venir parler de certaines choses. Donc on accueille tous ces propos-là avec bienveillance, mais on se dit juste il faut qu'on arrive à mettre un peu d'ordre dans le débat, si on veut arriver à des solutions qui sont constructives.

2115

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Monsieur Chérubin, est-ce que ça répond à votre question?

2120

M. DANIEL CHÉRUBIN :

Oui, partiellement, oui.

2125

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Oui?

M. DANIEL CHÉRUBIN :

2130

Merci.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Avez-vous une deuxième question?

2135

M. DANIEL CHÉRUBIN :

Oui, j'en ai une. Ma deuxième question, c'est en lien – je fais un lien, c'est pour approfondir un peu le débat. Je pense que madame Denis et monsieur Pruneau à un moment

2140

donné ont fait part de leur point de vue au sujet, mais ça n'a pas été formulé en forme de question adressée à la Ville.

2145 Ma question c'est de quelle manière et qu'est-ce que fait la Ville pour une situation où les jeunes sont en manque d'inspiration dans un système ou dans une société où leur réussite dépend presque exclusivement d'institutions qui portent, qui ont un regard majoritairement eurocentrique?

2150 À un moment donné, comment un jeune va faire pour s'inspirer ou assumer son identité culturelle quand les juges de sa réussite proviennent d'institutions qui sont majoritairement, comme disait monsieur Holness tantôt, avec des comités de direction qui sont majoritairement, comme on dit, québécois de souche?

2155 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Non, homogène.

M. DANIEL CHÉRUBIN :

2160 Homogène.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2165 Alors, je crois qu'on va diriger la question d'abord du côté de la Ville parce que c'est un des premiers objectifs de votre Politique culturelle. Donc comment un jeune issu de la diversité à Montréal peut être capable d'aller au bout de ses possibilités s'il sent qu'il est confronté plus souvent qu'à son tour à des institutions qui reflètent une manière eurocentrique de voir le monde et les arts et la culture

2170 **M. DANIEL CHÉRUBIN :**

Tout en assumant son identité d'origine. Culturelle.

2175 **Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :**

Rejoindre les jeunes se fait beaucoup par les différents programmes que nous avons en bibliothèque. Rejoindre les jeunes se fait également par nos maisons de la culture. Rejoindre les jeunes se fait également par les organismes culturels qui viennent chercher des financements pour de la médiation culturelle, par exemple.

2180

Donc c'est certain que la Ville, dans son ensemble, ne peut pas être en lien direct avec cet individu, avec ce jeune, mais nous avons mis en place différents programmes avec nos arrondissements. Nous avons mis en place différents lieux, comme par exemple les bibliothèques, pour être en contact direct avec les jeunes, notamment les jeunes décrocheurs, pour aider – puis Gentil pourrait en parler davantage – différents programmes que nous avons pour rejoindre les jeunes dans leur milieu, dans leur milieu de vie dans leur arrondissement avec des activités que l'on fait ou directement ou par l'entremise de leurs professeurs. Veux-tu ajouter quelque chose?

2185

2190 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Monsieur Pich, voulez-vous rajouter quelque chose?

2195 **M. GENTIL PICH :**

Oui. En fait, on parle des jeunes, mais c'est une clientèle qui est très diversifiée, des besoins qui sont très divers aussi. Et des services comme les bibliothèques viennent justement apporter, viennent adapter leurs services aux jeunes, de chaque jeune. Donc de dire qu'on a un programme qui répond aux besoins des jeunes en général, c'est un peu difficile. Je vous dirais

2200

que dans chaque quartier, si on parle des bibliothèques, on a des actions, des partenariats avec, comme je l'ai dit, l'école, mais plus largement la communauté éducative. Donc c'est le centre communautaire, c'est tous les lieux où vont les jeunes pour les rejoindre.

2205 Quand on parle de bagage personnel, je vous dirais que c'est présent non seulement dans les collections – je m'excuse, je me répète – mais c'est dans les collections, mais c'est aussi dans, je vous dirais, l'espèce de touche sensible et fine que les employés ont avec leur clientèle locale. Ils les connaissent, les jeunes. Ils adaptent leurs services de cette façon-là.

2210 Si on parle de programme, je vous ai nommé Coup de poing où effectivement on essaie justement de... Grâce à Coup de poing, souvent, les enseignements vont changer leur méthode d'évaluer la performance des élèves parce que les élèves qui ont un bagage autre, qui sont arrivés plus tard, ne performent pas de la même façon que les élèves qui sont habitués au système d'ici. Donc en exposant les professionnels de l'éducation à ces activités, ils changent
2215 leur façon de voir. Est-ce qu'on arrive à toucher tous les jeunes qui déclassent? Non, mais c'est un souhait qu'on a.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2220 Monsieur Pruneau, c'est quand même... Le document de DAM allait beaucoup creuser les artistes issus de la diversité, les barrières et tout ça. Est-ce que vous auriez une réponse pour monsieur Chérubin?

M. JÉRÔME PRUNEAU :

2225 Je ne sais pas si j'ai la réponse mais il est certain que j'entends très, très clairement la question et je pense qu'elle renvoie directement au fait que si les jeunes n'ont pas de modèle d'identification aujourd'hui, à tous les niveaux des institutions, que ce soit maisons de la culture, bibliothèques, peu importe j'ai envie de dire, il n'y a pas de sentiment d'identification qui peut se
2230

faire. Donc pas de sentiment d'appartenance, donc pas de participation, donc pas de dynamisation de la société dans laquelle ils vivent. Donc, nécessairement, tant qu'il n'y a pas de figure d'autorité qui me ressemble, je ne peux pas développer une quelconque appartenance à cette institution.

2235

On le voit très clairement, nous, par rapport aux festivals. On a des artistes qui n'appliquent pas aux festivals parce qu'ils font de l'autocensure en disant que de toute façon, ça sert à rien que j'applique, puisque ce n'est pas pour moi, c'est tout Blanc dans les jurys, c'est tout Blanc, c'est-à-dire, les gens qui sont sélectionnés sont tous Blancs. Donc je ne veux pas perdre mon temps et mon argent à appliquer, puisque je ne serai pas pris.

2240

Donc, la question, je pense, on pourrait la reformuler, c'est de dire – si vous me permettez, Monsieur Chérubin – ce serait de dire quelles actions on met en œuvre – et j'ai parlé tout à l'heure de radicalité – donc quelles actions radicales on met en œuvre pour que ces institutions et ces lieux de décision soient une bonne fois pour toutes diversifiés?

2245

Parce que tant qu'on ne prend pas en considération des processus bien spécifiques pour transformer encore une fois les mécaniques et les processus, je vais prendre l'exemple des maisons de la culture – que j'aime beaucoup du reste – mais aujourd'hui, un agent culturel dans chaque maison de la culture fait la programmation, les agents culturels des maisons de la culture, il y en a vingt-quatre, si je ne m'abuse, vingt-six lieux si on ajoute les deux lieux dont madame Laverdière a mentionnés tout à l'heure, on n'a, si je ne m'abuse, pas beaucoup, voire pas du tout d'agents culturels issus de la diversité et c'est pourtant ces agents culturels à eux seuls qui décident quasiment de leur programmation.

2250

2255

Donc, nécessairement, si on n'a pas plusieurs regards autour de la table pour proposer dans un quartier – parce que c'est le rôle des maisons de la culture, c'est de servir son territoire, son arrondissement, donc sa population – si on n'a pas autour de la... Et je l'ai proposé déjà, il y a plus de quatre ans, dans un ouvrage qui mentionnait cette question-là, si on ne met pas, par

2260

exemple – c'est un exemple, une proposition – un comité consultatif qui pourrait asseoir autour de cette table, oui, l'agent culturel décideur en bout de ligne, mais également un leader de quartier, un artiste connu du quartier, un citoyen du quartier, et on aurait autour de la table quatre ou cinq regards sur qu'est-ce que veut notre quartier dans notre maison de la culture, on aurait potentiellement, à ce moment-là, une programmation qui permettrait à un ensemble de jeunes de dire : « Ah! Ça, ça m'intéresse. Ça, c'est moi. Ça, c'est moi. Et ça, je peux exister là. »

2265

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Parfait. Merci beaucoup. Ça va?

2270

M. DANIEL CHÉRUBIN :

J'aimerais maintenant que la Ville réponde à ma question, s'il vous plaît?

2275

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

La Ville a tenté de répondre à votre question, Monsieur Chérubin.

2280

M. DANIEL CHÉRUBIN :

Elle a répondu la maternelle 4 ans.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2285

Est-ce que la Ville a autre chose à ajouter? Non. Alors, Monsieur Chérubin, merci. Monsieur Sylvain Lajeunesse.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2290

Je m'excuse. Je voulais vous dire depuis dix minutes déjà mais je ne voulais pas vous interrompre, que le registre est maintenant fermé. I inform you that the register is now closed. It's no longer possible to register to ask questions tonight.

2295

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Et il nous reste – attendez – après monsieur Lajeunesse, huit, je crois. Donc nous allons accélérer. Monsieur Lajeunesse, c'est à vous. Et monsieur Pruneau a demandé une question après.

2300

M. SYLVAIN LAJEUNESSE :

Oui. Bonjour!

2305

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Bonjour!

2310

M. SYLVAIN LAJEUNESSE :

Je suis, comment dire, heureusement surpris de savoir qu'il se passe une consultation publique à Montréal. Je suis passé à la bibliothèque par hasard et je me suis présenté. J'ai entendu des témoignages qui m'ont tantôt ému, tantôt choqué, bouleversé. Donc...

2315

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Avez-vous une question?

M. SYLVAIN LAJEUNESSE :

2320

Oui, je vais y venir étant donné qu'il faut faire un préambule quand même qui nous amène à la question. Je vais y arriver et j'espère que ça va être une bonne question pertinente. Alors pour ce qui est du titre, je regarde le titre, quand on veut avoir un impact sur... Dans le domaine scientifique, on essaie de savoir de quoi on parle et l'étude parle de quelque chose dont on veut amener des conclusions. Les conclusions, elles sont souvent déjà faites et ma question, c'est à partir de quelle conclusion vous en êtes venus à trouver un titre comme *Le racisme et la discrimination systémiques*, étant donné que les deux termes sont assez similaires. Quand on parle de racisme, c'est de la discrimination.

2325

2330

Et qu'est-ce qui a fait en sorte que vous avez mis à l'avant-plan, par exemple, le racisme au lieu de dire discrimination en premier? Et pas pour diminuer le racisme à Montréal, parce que n'importe quel observateur peut voir que, comme dans n'importe quelle grande ville, il en existe, mais à savoir qu'est-ce qui est du domaine du racisme et qu'est-ce qui est du domaine du vivre-ensemble?

2335

En fait, ma question, c'est vers quelle conclusion que vous souhaiteriez que la consultation aille? Est-ce que c'est une question possible?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2340

C'est une grande question. Je vais essayer d'y répondre le plus simplement possible. Est-ce que vous savez un petit peu l'origine, que c'est une pétition qui a demandé au Greffe.

M. SYLVAIN LAJEUNESSE :

2345

Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2350 Si on parle de racisme et de discrimination systémiques, c'est parce que la Ville a envie que nous demandions aux citoyens de voir à l'intérieur de ses structures où il y a des barrières qu'on pourrait faire changer pour que, un peu ce que vous nommez, à la fois le vivre-ensemble soit plus harmonieux et que l'égalité des chances soit vraiment plus répandue.

2355 On ne fera pas un débat linguistique ici, ce soir. C'est vrai que c'est des notions un petit peu chargées. Sur le site de l'Office et dans les documents que la Ville a déposés, ils les définissent. C'est quelque chose qui, à travers le monde, est une procédure actuellement. Les gens se demandent à l'intérieur des structures, est-ce qu'on crée des impacts négatifs sur des groupes de population et comment on peut changer ça. Voilà. Avez-vous une autre question?

2360

Mme DOMINIQUE OLLIVIER :

Pour les requérants.

2365 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Pour les requérants. Alors, Monsieur Holness, voulez-vous...

M. BALARAMA HOLNESS :

2370

Très rapidement. Le terme « discrimination » créé par Fo Niemi ainsi que Montréal en action, on veut inclure tout le monde. Ça veut dire que c'est S-15 de la Charte canadienne. Donc c'est inclusif, c'est ouvert à tous. C'est pour ça qu'on a une diversité dans cette chambre.

2375 **M. SYLVAIN LAJEUNESSE :**

S-15, j'ai pas compris?

M. BALARAMA HOLNESS :

2380

C'est S-15 de la Charte canadienne. Whether it's your ethnicity, your nationality, your citizenship, your sexual orientation, your physical disability. Donc tous les gens qui peuvent être empiétés, si tes droits sont empiétés, c'est un forum démocratique qui est ouvert à tous.

2385

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Ça va, Monsieur Lajeunesse?

M. SYLVAIN LAJEUNESSE :

2390

Oui, oui, oui. J'avais compris ça.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2395

D'accord. Est-ce que vous avez une deuxième question? Parce que là, je vais être obligée d'accélérer un peu si on veut pouvoir entendre tous ceux et celles qui ont demandé à poser une question, ce soir.

M. SYLVAIN LAJEUNESSE :

2400

Bien, ce que j'aurais comme question, c'est... Parce que le thème me touche émotionnellement, je pense que c'est un thème émotif pour tout le monde. Et ce que j'aimerais, en fait, terminer, par une question ou un commentaire, peu importe, c'est que je pense qu'il y a beaucoup de façons de communiquer le vivre-ensemble. On peut dire le « nous ». Souvent, on va associer le « vous » à l'étranger, mais il y a l'étranger en nous et il y a l'étrange et c'est deux notions qui sont différentes. Je pense l'étranger fait partie de qui on est et puis on peut se voir à travers un étranger, on peut se trouver des liens, et je pense que c'est important que le « il » soit en nous et que nous soyons dans notre « il » aussi.

2405

2410 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Parfait.

2415 **M. SYLVAIN LAJEUNESSE :**

Donc qu'on soit solide dans nos valeurs.

2420 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Merci, Monsieur Lajeunesse.

2425 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Monsieur Pruneau. Non, c'est pour votre question, non pas pour une réponse. Vous aviez demandé à...

2430 **M. JÉRÔME PRUNEAU :**

Vous voulez que je me déplace ou..?

2435 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Non, non, non.

2435 **M. JÉRÔME PRUNEAU :**

J'ai bien vu qu'il y avait un protocole ce soir.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2440

Il y a quand même des privilèges qui sont tout à fait éthiques.

M. JÉRÔME PRUNEAU :

2445

Et j'en ai beaucoup des privilèges.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2450

Vous pouvez rester assis.

M. JÉRÔME PRUNEAU :

2455

Alors je me tourne vers vous. Question simple : quelle action les services de la Ville – puis, nous avons ici le Service de la culture et le Service de la diversité sociale qui travaillent ensemble, je sais – quelle attention d'abord ces services souhaitent, comptent mettre vis-à-vis les 31 recommandations que nous avons présentées dans notre rapport, et quelles actions – au pluriel cette fois-ci – les deux mêmes services comptent mettre en œuvre vis-à-vis de ces mêmes 31 recommandations. Ou pas.

2460

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Alors, la question s'adresse, bien sûr, à la Ville, attention et actions - «attention » au singulier et ensuite « actions » au pluriel, par rapport aux 31 recommandations du rapport du DAM.

2465

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

Nous avons procédé au Service de la culture à un examen attentif de tout le rapport.

2470 Nous sommes en train de revoir le positionnement du réseau Accès culture. Nous sommes également en train de développer un plan d'action très précis pour faire en sorte que les maisons de la culture soient de plus en plus – soient beaucoup plus inclusives et que ce reflet de la diversité soit non seulement sur la scène mais dans les publics qui fréquentent les maisons de la culture. Donc examen des recommandations, on ressort les éléments très forts qui vont venir
2475 influencer nos maisons de la culture. Je vais laisser la parole à Johanne pour la diversité. Johanne Derome.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2480 Il y a un micro devant. Peut-être qu'on peut donner le micro à madame Derome.

Mme JOHANNE DEROME :

2485 Alors je vais quand même rester ici. Nous, dans le fond, on accompagne l'ensemble des services pour tout ce qui concerne l'inclusion sociale et, dans le fond, l'équité et tout ça. Dans le fond, notre service s'occupe de diversité. On travaille avec le Service de la culture pour ces recommandations-là mais c'est eux qui vont les mettre en œuvre plus directement. Donc, nous, c'est vraiment l'accompagnement général de tous les services. On a des programmes aussi directs mais qui ne touchent pas la culture strictement. Voilà.

2490

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2495 Alors, Monsieur Pruneau, vous avez une deuxième question? Alors, ça nous permet de passer à madame Marina Mathieu, s'il vous plaît. On va peut-être demander pour accélérer. Madame Marina Mathieu, monsieur Mandale Pierre-Louis, madame Fatima Salazar, madame Idil Assa. Donc on va commencer par vous, Madame Mathieu.

Mme MARINA MATHIEU :

2500 Bonjour! Marina Mathieu. Je travaille en communication, spécifiquement en
commandites en ce moment, et j'ai pris le temps d'aller regarder la liste des organismes
subventionnés en 2017 par le Conseil des arts de Montréal. Je ne vais pas vous énumérer les
nombreux organismes que je trouve très diversifiés, mais je peux vous dire qu'il y a 11 millions \$
qui a été donné – et je m'adresse à vous...

2505

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui, oui.

2510

Mme MARINA MATHIEU :

... pour vous demander, en fait, comment la Ville détermine... Qui, en fait - pas la Ville, on
va poser la question comme j'aimerais la poser : qui sont sur cette table de décision, à savoir à
qui on donne l'argent? Combien de ces personnes sont issues de la diversité à cette table de
2515 décision? Et je poserai ma deuxième question par la suite.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2520

D'accord. Alors, ceux qui décident donc du nerf de la guerre, du financement. Pourriez-
vous nous expliquer les procédures à la Ville et les gens, les décideurs, quelle est la
représentativité des décideurs.

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

2525

Avant de passer la parole à ma collègue Tania du Conseil des arts de Montréal, puisque
la question portait sur le Conseil des arts, je vais tout de même expliquer comment nous
fonctionnons dans nos différents programmes.

2530 D'une part, il y a des appels à projets avec des dates de tombée, qui sont communiqués sur notre site. Nous communiquons également à l'intérieur de sessions d'information, de rencontres d'information où on se déplace dans différents arrondissements. Le contenu de nos programmes, le type de projets, on répond aux questions, il y a une personne qui est identifiée à l'intérieur des programmes, c'est-à-dire quelqu'un du Service de la culture pour répondre à toutes questions qu'un requérant pourrait avoir avant de déposer son dossier.

2535 On fait ensuite appel à un comité de sélection ou à un jury sur lequel siège la personne du Service de la culture responsable du programme; siègent également des experts dans le milieu concerné – si on parle de médiation culturelle, si on parle de loisirs culturels – et systématiquement, sur tous les comités, il y a au moins deux personnes de la diversité, diversité dans son ensemble, autochtone aussi, donc au moins deux personnes qui ne sont pas des employés de la Ville, qui sont des experts extérieurs et qui proviennent des communautés culturelles.

2540 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

2545 Je me permets, si vous permettez, Madame, de faire du pouce et demander des précisions. Quand vous dites : « deux personnes issues de la diversité », est-ce que vous parlez de la diversité ethnoculturelle ou de la diversité de la minorité visible ou racialisée?

2550 **Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :**

Ça dépend des projets, ça dépend des comités, ça dépend des sujets, mais on est très inclusif dans le mot « diversité ». Donc communauté culturelle, ethnoculturelle et autochtone.

2555 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

D'accord. Vous avez une deuxième question?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2560

Madame du Conseil des arts.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2565

Je suis désolée, oui.

Mme TANIA ORMÉJUSTE :

2570

Bonsoir! Mon nom est Tania Orméjuste, je suis la directrice des communications et des initiatives territoriales au Conseil des arts de Montréal. Bonsoir!

Mme MARINA MATHIEU :

2575

Bonsoir!

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Bonsoir!

2580

Mme TANIA ORMÉJUSTE :

2585

Alors, pour répondre à votre question, le Conseil des arts de Montréal a plusieurs comités d'évaluation pour chacune des disciplines artistiques. Sur ces comités, on retrouve des artistes et des entrepreneurs culturels. À l'heure actuelle, nous avons 20 artistes ou entrepreneurs culturels qui sont issus de la diversité culturelle. Nous avons également un comité des arts autochtones depuis 2018 qui est composé de douze artistes – créateurs, je devrais dire – autochtones.

2590 Et la façon de procéder, c'est que nous tenons des séances d'évaluation des dossiers et
lorsque nous n'avons pas au sein de ces comités une connaissance de la pratique artistique dont
il est question, nous faisons appel à des membres ad hoc, donc des membres ad hoc qui
peuvent être issus de la diversité culturelle ou qui peuvent être des membres qui ont la pratique
artistique ou une connaissance poussée de la pratique en question.

2595 **Mme MARINA MATHIEU :**

Merci beaucoup. Vous pouvez rester au micro parce que peut-être que ma question va
s'adresser à vous. Je continue, je fais du pouce sur ma propre question. Maintenant, qui choisit
ces artistes-là qui vont siéger sur ces comités-là? Et de cette table, puisque la réalité, c'est que
2600 moi, je m'inquiète à savoir – comme on parlait tantôt, plusieurs personnes ont mentionné – si je
fais partie d'un groupe d'Haïtiens, par exemple, je vais prendre mon amie, ma cousine, ma tante,
l'amie de ma tante, l'amie de ma cousine, ou même mon collègue de travail, ça va être par
rapport à moi. Alors, les « moi » décideurs de choisir les artistes qui vont siéger sur ces comités,
qui sont-ils? Merci.

2605

Mme TANIA ORMÉJUSTE :

Alors il y a deux façons. Les artistes peuvent présenter...

2610 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Je remarque, Madame Orméjuste, que vous avez beaucoup de leadership, mais je le
salue à ce moment-ci.

2615 **Mme TANIA ORMÉJUSTE :**

Je suis désolée.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2620

Je vous en prie.

Mme TANIA ORMÉJUSTE :

2625

Je vais vous regarder et suivre le protocole. Alors, il y a deux façons. Les artistes peuvent déposer leur candidature pour faire partie des comités d'évaluation. Je peux me permettre de vous dire que malgré le fait que nous essayons d'en faire la promotion, on reçoit peu de candidatures. Et, moi, personnellement, j'aimerais être en mesure d'en recevoir beaucoup plus au Conseil.

2630

L'autre chose, c'est que lorsque nous faisons les comités d'évaluation, nous regardons naturellement à avoir une représentativité. Donc nous approchons des artistes sur une base de la diversité de leur pratique, sur, oui, est-ce qu'ils sont membres d'un groupe qui est issu de la diversité culturelle? Et c'est de cette façon que nous composons les comités d'évaluation qui établissent, qui font les évaluations des projets, comme je le disais, mais également le conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, qui est composé de vingt et un membres et où, là également, nous avons une représentante qui est autochtone et nous avons également des membres qui sont issus de la diversité culturelle.

2635

2640

Parce qu'au Conseil, je vous dirais depuis les quatre dernières années, il y a eu une prise de conscience qu'il y avait certaines barrières – certaines barrières, je veux dire, systémiques – et une des premières choses, ça a été d'augmenter la représentativité, que ce soit au sein de ces différents comités dont je vous ai parlé, mais également du côté du personnel également. Et là, je vous dirais que notre prochain défi, c'est au plan du financement. Et c'est pour ça que nous, on se dirige vers une politique d'équité et d'inclusion parce qu'on s'est rendu compte que même si ça fait 15 ans qu'on a adopté différentes politiques, que nous avons différents programmes ciblés, nous n'atteignons pas encore les cibles que nous jugeons nécessaires et qui seraient représentatives de la population montréalaise, en fait.

2645

2650 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Merci beaucoup.

2655 **Mme MARINA MATHIEU :**

Merci à vous.

2660 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Merci à vous. Monsieur Mandela Pierre-Louis.

M. MANDELA PIERRE-LOUIS :

2665 En fait, c'est simple. Le titre de la consultation, c'est « Le racisme et la discrimination systémiques ». Je pense que justement pour chaque problème systémique, il faut des solutions systémiques. Et, malheureusement, dans la présentation de la Ville, je sais que finalement 15 minutes est pas assez, mais on n'a pas senti qu'ils avaient compris la gravité même du problème en tant que tel.

2670 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Est-ce que vous allez nous poser une question?

2675 **M. MANDELA PIERRE-LOUIS :**

Oui, bien sûr, en fait.

2680 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

D'accord. Je l'attends avec impatience.

M. MANDELA PIERRE-LOUIS :

2685 Parce que justement, juste pour bien comprendre la gravité du problème en tant que tel, le propriétaire du bar Vision de LaSalle a été sermonné par les régisseurs pour avoir refusé de bannir le rap afin d'éloigner les gangs qui pullulaient chez lui en tant que tel. Un policier, témoignant devant la Régie, a expliqué que la musique de type hip hop et reggae, de même que la présentation des spectacles de Wet T-shirt attirent ces clientèles hautement problématiques.

2690 Donc, à partir de là, puis même à travers la question en tant que telle, il y a un leitmotiv qui nous vient souvent dans la manière que la Ville répond aux questions : « C'est pas notre problème à nous. » Donc, bon, c'est tel comité et tout ça, etc. ou c'est telle association ou soit telle association, etc.

2695 Donc, je pense que ça, ça fait partie justement quand on parle de « systémique », tout ça, c'est multifactoriel et c'est que finalement ce n'est pas toutes les institutions qui travaillent main ensemble et tous les acteurs qui doivent travailler ensemble. Donc on va jamais s'en sortir, en fait.

2700 Donc ma question est comment vous allez vous engager pour avoir justement un processus beaucoup plus... qui inclut tous les acteurs, dans le fond?

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2705 Donc la question s'adresse à la Ville et elle se veut...- non, c'est-à-dire, une vision plus holistique du problème pour une réponse qui serait plus adaptée.

M. MANDELA PIERRE-LOUIS :

2710 Non, mais bien sûr, parce que si on prend le cas que je viens juste de mentionner, c'est bien d'avoir les comités, etc. Mais quand que finalement, des institutions gouvernementales, de

Régie d'alcools, pour pouvoir donner le permis justement à des bars et tout ça, etc.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2715

Mais là, n'oubliez pas « les compétences de la Ville de Montréal ». Parce qu'il y a des institutions qui sont provinciales.

M. MANDELA PIERRE-LOUIS :

2720

Mais c'est exactement ça que je dis. Mais c'est exactement ça que je dis. Donc c'est pas une question finalement de dire : « Bon, écoutez, bon, ça c'est provincial, ça c'est municipal, ça, c'est la Régie...

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2725

Je peux comprendre, Monsieur...

M. MANDELA PIERRE-LOUIS :

2730

... etc., etc.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2735

Je peux comprendre votre vision plus globale, dans une société plus globale mais...

M. MANDELA PIERRE-LOUIS :

2740

Parce que c'est ça.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2745 Mais... Mais nous sommes à l'intérieur de... Nous avons un mandat qui nous a été confié et qui circonscrit nos limites. Donc il y a, bien sûr, le pouvoir d'influence dont on tient compte, mais il y a aussi les contraintes, je dirais. Et je vais demander à la Ville de répondre à votre question, que je trouve pertinente, mais qui ne trouvera peut-être pas réponse ici. Mais je vais demander à la Ville comment, eux, ils voient cette collaboration plus large pour un problème plus large.

2750 **Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :**

2755 Nous avons développé différentes tables de travail avec nos partenaires du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, notamment dans le cadre de Montréal métropole culturelle, où il y aura, en 2020, un Grand rendez-vous, comme il y a eu il y a quelques années. Cette préparation-là du contenu de ce Grand rendez-vous, où il y a différentes questions culturelles qui seront débattues, se fait en concertation avec un très grand nombre de services à l'intérieur de la Ville, plus nos partenaires de différents ministères au Québec et du côté fédéral. Donc, de plus en plus, on a des enjeux comme ça, qu'on travaille de façon, non seulement à l'intérieur de la Ville, mais avec des partenaires extérieurs.

2760 Monsieur parle des petites salles de spectacles. Je crois que c'est ça? Petites salles de spectacles, musique, etc. Pour les salles alternatives, ces petites salles de spectacles où la problématique se retrouve un peu partout sur l'île de Montréal, particulièrement sur les artères, on pense à la rue Saint-Laurent, et suite à la fermeture du *Divan Orange* il y a déjà quelques mois, nous avons aussi mis en place un comité multipartite avec des gens du gouvernement du Québec cette fois, avec les bailleurs de fonds, que ce soit le CALQ, que ce soit le CAM, que ce soit la SODEC, que ce soit la Ville de Montréal, le Service de la culture et des représentants des arrondissements, et nous allons chercher également des expertises complémentaires, parce que

2770 lorsqu'on parle de bruit, on parle de réglementation d'arrondissement. Les réglementations peuvent varier d'un arrondissement à l'autre. Donc on rassemble différents joueurs comme ça et notre objectif, c'est de trouver, de proposer des actions qui vont permettre d'avoir regardé les différentes facettes.

2775 Donc quand on a des dossiers de cette ampleur, comme les salles de spectacles – je pourrais parler des ateliers d'artistes où on est dans la même réflexion multi gouvernement et multisectorielle – on développe des plans où on sait que les différentes facettes auront été regardées et on pourra passer à l'implantation des recommandations beaucoup plus facilement.

2780 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Est-ce que vous avez une deuxième question?

M. MANDELA PIERRE-LOUIS :

2785

Non, c'est bon. C'était plus comme ça, en fait. Ma question : Est-ce que c'était pas le moment de déconstruire le concept de musique du monde? Parce que je ne pense pas que Éric Lapointe fait de la musique de masse, par exemple.

2790 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

C'était un commentaire.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2795

C'est un commentaire. Merci.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2800 Monsieur Dudemaine.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2805 Oui, Monsieur Dudemaine.

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

2810 Je pense aussi que la question s'adresse à vous, si je peux dire, et je reprends tout ce que mes deux voisins, mes deux collègues ici ont dit. Il y a une question que si on parle de globalité, il faut s'inclure dedans comme citoyen. Et c'est nous aussi qui devons être des acteurs de changement et porter justement ce message plus globalement. Parce que c'est certain que la Ville... Moi, je leur ai dit à ces gens qui sont là : « Moi, je vais parler de choses sur lesquelles vous n'avez pas de pouvoir, mais vous allez... Mais je vais être là de façon très opportuniste pour que la consultation me serve de tremplin pour faire passer mes messages plus globaux. »

2815 Je pense que c'est cette attitude, je dirais militante, qu'il faut avoir si on veut changer les mentalités, parce que c'est ça au bout. On peut avoir les meilleures réglementations, les meilleurs comités, si on ne parvient pas à faire changer les mentalités, les mêmes réflexes d'exclusion vont toujours jouer. Et là, il y a un enjeu qui effectivement est beaucoup plus large que les responsabilités particulières de chacun ici, mais qui nous touche tous à la fois comme citoyens et à la fois comme partie prenante, chacun à notre niveau, d'enjeux globaux.

2825 Donc je pense que la question que vous avez amenée vous concerne aussi, me concerne aussi, concerne tout le monde ici, et pas seulement la Ville. Parce que s'il fallait que ce soit la Ville qui, toute seule dans son coin, puisse penser holistiquement régler tous les problèmes, bien, on voit tout de suite qu'il y a une contradiction. Ça n'arriverait pas.

M. MANDELA PIERRE-LOUIS :

2830 Eux amènent des solutions de type systémique.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2835 J'attire votre attention sur le fait...

M. MANDELA PIERRE-LOUIS :

Merci beaucoup.

2840 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

2845 Merci à vous, Monsieur. Mais j'attire votre attention sur le fait qu'il est 10 h 5, que théoriquement, la soirée devrait s'arrêter ici. Avec votre permission, il nous reste quatre personnes. Si vous le permettez, on va continuer pour que toutes les personnes reçoivent les réponses, si possible, ce soir, en demandant en retour à chacune de ces personnes d'accélérer et à ceux qui répondent aussi d'accélérer.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2850 Alors, madame Fatima Salazar, s'il vous plaît.

Mme FATIMA SALAZAR :

2855 Bonsoir!

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Bonsoir!

2860 **Mme FATIMA SALAZAR :**

D'entrée de jeu, en tant que féministe, j'aimerais apporter mon appui à ma cocitoyenne qui a prononcé un discours assez éloquent et qui a fait face de discrimination systémique de la part de l'OCPM. Donc, ma question – mes deux questions.

2865

Ma première question. Considérant le contenu qui a été dit par monsieur Balarama concernant les vidéos du 375^e, ma question est qui et comment se fait-il que la Ville n'a pas remarqué ou fait mention du manque de diversité dans le 375^e vidéo dont les producteurs – dont un violeur, monsieur Rozon, vu qu'on est dans la culture du viol – nous ont présenté le produit final. Parce que je questionne les pouvoirs décisionnels et les compétences de la Ville. En fait, quelles sont les compétences de la Ville de Montréal face à ce produit? Et son pouvoir décisionnel aussi.

2870

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2875

Je pense qu'on a déjà adressé cette question.

Mme FATIMA SALAZAR :

2880

Mais compte tenu du fait qu'il y a eu des ajouts et le fait que monsieur Balarama a dit que la Ville avait *posté* la vidéo. C'est-à-dire que...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2885

Et il y a eu l'éclaircissement de monsieur Dudemaine qui parlait de deux vidéos

différentes. Est-ce qu'il y a autre chose à rajouter?

Mme FATIMA SALAZAR :

2890

Moi, je me questionne à savoir c'est qui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2895

Qui quoi?

Mme FATIMA SALAZAR :

2900

Qui a accepté, en fait, le fait que la vidéo soit diffusée? Qui fait partie, à partir de cette table-là, qui a pris la décision? Qui? Qui étaient ces personnes? Est-ce que ces personnes étaient racisées? Qui était autour de la table? Moi, c'est ça ma question.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2905

Avez-vous cette information-là quelqu'un?

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

2910

Je n'ai pas tout le détail. Je sais que différents services de la Ville ont été impliqués, notamment le Service des communications. Mais qui exactement? Je n'ai pas la réponse.

M. BALARAMA HOLNESS :

2915

Est-ce que je peux dire?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Oui, allez-y, Monsieur Holness.

2920 **M. BALARAMA HOLNESS :**

2925 Juste dix secondes. On dirait que dans le document de référence, on se passe la *puck* beaucoup et c'est rare qu'on prend un blâme. Et je pense que le point que tu touches, oui, ça a déjà été mentionné, mais c'est un problème un peu plus grand où est-ce que, comme Jérôme a mentionné, c'est que les failles dans le système, on dirait que personne est responsable et c'est la raison pourquoi qu'on dirait que la *puck* est toujours en train de se passer.

2930 Et donc, j'ai confiance dans l'OCPM, ainsi que dans le Service de la diversité et le Service de la culture, c'est pour ça qu'on est ici, pour vraiment avancer des enjeux, mais de votre côté, c'est important quand même de dire c'est quoi les failles et s'assurer qu'on remplace les personnes.

2935 Dernièrement, le CIM – ça me donne des *goosebumps* – ils ont fait un travail mais exceptionnel durant les derniers 16 ans. Exceptionnel! Et on dirait que le leadership à Montréal, il y a un vide. Et là, c'est vous dans la salle qui doit remplir ce vide-là, et avec un leadership un peu plus accentué, on peut avancer les enjeux. Mais toujours se passer la *puck* et je ne sais pas, c'est pas la juridiction, à un moment donné, il faut prendre responsabilité, dire : « Oui, on a fait une erreur et c'est comme ça qu'on va la corriger. »

2940 Maintenant, il y a beaucoup de se passer la *puck* comme on dit – je sais que les Canadiens sont éliminés de la Stanley Cup – mais moi, je pense c'est une bonne question et ça devrait amener une réflexion chez la Ville.

Mme FATIMA SALAZAR :

2945

Est-ce que je peux aller avec ma deuxième question?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2950

Bien sûr. Rapidement.

Mme FATIMA SALAZAR :

2955

Oui. C'est bien que la Ville de Montréal se dote d'une Politique sur la culture qui met la question de la diversité au centre et qui propose ses propres recommandations. Par exemple, je me demande quelles sont vos mesures de suivi-évaluation, afin d'assurer que vos recommandations sont mises en place, objectifs atteints, et ouverture mesures coercitives!

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2960

O.K. Voulez-vous répondre, Madame Laverdière?

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

2965

Nous avons mis en place un plan d'action depuis 2017 avec des indicateurs, justement pour suivre la progression de chaque élément, de chaque énoncé, de chaque action, donc pour pouvoir voir exactement d'où on partait et si on progressait. C'est pour ça, par exemple, que dans les données qu'on a présentées tout à l'heure sur la présence de la diversité sur la scène, on a été capable d'avancer des chiffres parce qu'on a rassemblé des statistiques. Mais chaque action a ses propres indicateurs de performance.

2970

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2975 Est-ce qu'il y a une reddition de compte incluse, annuelle ou bisannuelle, dans une Politique culturelle?

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

2980 Il y a une reddition de compte que nous faisons à l'intérieur de la Ville pour justement revoir nos programmes. C'est pour ça qu'en 2019 on a revu la totalité de nos programmes, on a changé nos processus parce qu'on s'apercevait que les choses n'avançaient pas suffisamment vite. C'est certain qu'au terme de la Politique culturelle, il y a aura une reddition de compte complète sur les cinq ans de la politique et entre-temps, il y a aussi les alignements stratégiques de la Ville qui sont en train de se définir, où là, la Politique culturelle, les actions du Service de la culture vont entre en lien avec les grandes actions de la Ville.

2985
2990 Donc les redditions de compte se font service par service en fonction des grandes orientations de la Ville et au-delà de ça, de façon très, très précise, par l'ensemble des employés du service responsable donc des différents programmes au sein même du plan d'action de la politique.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2995 Ça va?

Mme FATIMA SALAZAR :

Merci.

3000 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Merci, Madame Salazar. Jean-François Thuot, vous aviez une question?

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

3005 Madame Laverdière, en complément d'information, puisqu'on parle de reddition de
compte, on parle du plan d'action, du suivi des orientations de la politique de votre Service. Les
arrondissements, dans ce contexte-là, comment s'arriment-ils à la mise en œuvre des objectifs
de la politique? Comment évitez-vous, autrement dit, de fonctionner en silo, que le Service dise
une chose et qu'un ou des arrondissements, dans sa politique d'action culturelle, disent pas tout
3010 à fait la même chose ou fassent autre chose?

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

3015 C'est une grande question, je vais tenter d'y répondre rapidement. Je vous parlais
d'alignement stratégique de la Ville. La Ville, ça comprend tous les services, ça comprend les
arrondissements. De façon plus spécifique, sur le plan culturel, il y a la Politique culturelle de la
Ville. Comme vous l'avez mentionné, chaque arrondissement se dote, s'est doté, se dote ou va
se doter – parce que les dix-neuf arrondissements ne sont pas à la même place – d'un plan
d'action local. Et ce plan d'action local doit être en lien avec la Politique culturelle. Et nous
3020 travaillons avec les arrondissements à faire en sorte que tout le monde aille dans la même
direction, tout en faisant en sorte que le plan réponde aux besoins, aux préoccupations, à la
composition, que ce soit sociale, démographique, peu importe, de l'arrondissement que ça
concerne.

3025 Et ça peut aller même plus loin. Parce que ce plan d'action est pour l'ensemble d'un
arrondissement. À l'intérieur de cet arrondissement, il y a des quartiers, il y a des districts, il y a
des quartiers et on en arrive comme ça à partir de la Ville – de l'arrondissement, pardon – pour
arriver à un quartier culturel. Là, on a, avec Geneviève Pichet, on est en train d'élaborer la
concrétisation des quartiers culturels, tout comme des ateliers d'artistes, en lien avec la Politique
3030 culturelle, les besoins de l'arrondissement et le plan d'action.

Parce qu'il faut que l'arrondissement soit capable de savoir où est-ce qu'il va aller avec la

3035 culture? Quelle est sa vision? Qu'est-ce qu'il veut atteindre? Pour que nous on puisse parler à l'arrondissement, voir avec les organismes qui sont sur son terrain « Ah, vous voulez faire ça? Bien, il y a tel programme, il y a telle chose, il y a telle chose, il y a telle chose » pour que ça puisse se concrétiser. C'est certain que si je parle à Verdun, bien, ils ne me diront pas la même chose que dans le Plateau Mont-Royal. Si on parle aux gens de l'Île Bizard, bien c'est certain que là, les discussions sur la culture sont complètement différentes parce qu'il n'y a pas des théâtres
3040 des cinémas, trois, quatre dans le même périmètre.

3045 Donc on s'adapte aux besoins, aux réalités en partant de cette cohérence globale pour faire en sorte qu'on les brise, les silos. Les silos sont brisés, non seulement entre les arrondissements entre eux, les arrondissements et le Service de la culture, mais je vous dirais à l'intérieur même de la Ville.

3050 Quand je parlais tout à l'heure de groupes de travail multidisciplinaire, autour de la table, on peut avoir autant le Service juridique, le Service des finances, le Service de diversité sociale, du Développement économique, de la Culture, etc., etc., etc., selon les problématiques que l'on vit. Et dans le cas de, par exemple, dans le cas des arrondissements et du développement des quartiers culturels, il n'y a pas que la culture pour développer un quartier culturel. Il faut aussi que le développement économique accompagne. Il faut qu'il y ait des commerces pour faire vivre cette proximité. Il faut penser au Plan d'urbanisme aussi de l'arrondissement. Donc tout ça s'imbrique – là, je vous donne trois secteurs – tout ça s'imbrique sur le plan local dans la vision
3055 de l'arrondissement qui est en lien avec la Politique culturelle.

3060 Nous, notre rôle, c'est d'être en lien avec les services de l'urbanisme, etc., etc., pour faire en sorte que tout s'arrime. Donc c'est vraiment plus qu'une volonté. Nous sommes en action, les silos sont brisés et les différents dossiers sont travaillés de façon multipartite, justement pour arriver à des résultats concrets et qu'il n'y ait pas de dichotomie entre la volonté d'un arrondissement, les moyens qu'il se donne et l'orientation globale sur le plan culturel.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3065 Ça va? Madame Idil Issa? Est-elle dans la salle? Madame Issa? Elle n'est pas là.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente:

3070 Monsieur Samuel Laguerre, s'il vous plaît, est-ce qu'il est dans la salle?

M. SAMUEL LAGUERRE :

3075 Bonjour à tous! Juste avant de poser ma question, simplement dire que chaque fois qu'une personne parle de son vécu avant de poser une question, elle donne un contexte pour faire en sorte que cette information-là ait de la valeur et quand on lui dit de ne pas le faire, ce qu'on dit c'est : oublie ton vécu pour instrumentaliser ton savoir pour que je puisse le mettre dans une petite case. Donc, c'est un peu un problème.

3080 Que pouvons-nous dire sur ma question à moi. Elle est par rapport à la motivation, parce que je vois une très forte motivation depuis quelque temps à parler beaucoup plus d'inclusion, de racisme systémique, de mettre ces choses de l'avant, mais je veux comprendre en sachant que des instances gouvernementales ont en général un certain intérêt à bouger, ou à ne pas bouger. Pourquoi, cette fois-ci, il y a autant d'effort qui est mis? Pourquoi ce n'est pas mis à 10 ans, puis qu'est-ce qui nous garantit que ces efforts vont continuer à être mises de l'avant par la suite?

3085 Par respect de par la nature de ma question, je préférerais que la Ville de Montréal ne réponde pas dans le sens que, très souvent, ce que j'entends de vos réponses c'est, vous défendez votre position. Et c'est normal, c'est très normal dans votre position. Mais je crois que ça ne laisse pas l'opportunité aux autres experts de donner un contexte externe à une dynamique qui serait Ville ou pas Ville. Donc, c'est la première partie à ma question.

3090

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente:

3095 Donc, votre première question, Monsieur Laguerre, c'est... (APPLAUDISSEMENTS)
Votre première question c'est comment – outre le commentaire qu'on garde en tête pour être bien compris – votre première question c'est comment, pourquoi est-ce que maintenant il y a tellement... il semble y avoir tellement de volonté ou de ressources mises à disposition pour traiter de cette question-là? Est-ce que c'est bien cette question-là...

3100 **M. SAMUEL LAGUERRE :**

 C'est la première partie. Qu'est-ce qui fait en sorte que, avant ça ne l'était pas, et qu'est-ce qui nous garantit que, pour l'avenir, ça va rester comme ça, et pas juste rentrer dans un certain plan qu'on va pouvoir mettre dans une case.

3105 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente:**

 On va prendre la première partie :: comment ça se fait qu'on soit là. Et monsieur Holness, je pense que vous êtes la personne qui peut expliquer en quoi le droit d'initiative amène...

3110 **M. BALARAMA HOLNESS :**

3115 Je vous dis qu'une... mais j'aimerais aussi entendre le panel sur ça – c'est que, la communauté culturelle c'est très rare qu'on vote. Et c'est la raison pourquoi que le comité exécutif est homogène et l'Hôtel de ville est homogène. Nous, on a pris la démocratie entre nos mains et c'est à cause de ces personnes-là que la Ville est ici aujourd'hui.

3120 Essayez d'avoir un rendez-vous avec la directrice du service de la Diversité ou autres. Ce serait très, très difficile. Je crois que les jeunes surtout ainsi que les milieux culturels doivent commencer à se mobiliser pour ne pas être aux périphéries de la société, pour ne pas être

3125 marginalisés. Parce que, quand toi tu appliques, ils regardent ton application, c'est très facile de le mettre sur le côté. Comme madame Denis l'a dit, ils ne vont pas céder la place très facilement. C'est très facile d'émettre un avis ou un rapport, et dire « on est très inclusif ». C'est très facile de défendre une position.

3130 Maintenant, c'est aux citoyens de les tenir responsables pour les recommandations. C'est la clé de la consultation publique. Parce que, encore une fois, le CIM a fait un travail exceptionnel durant les derniers 15 ans, et les recommandations n'ont pas été suivies. Donc, c'est vraiment, je vous le dis tout de suite : la Ville ne va pas automatiquement avoir une obligation contractuelle et donner 30% de leur budget aux comités culturels. Ils ne vont pas le faire. Ça va être aux citoyens de continuellement se mobiliser.

3135 L'OCPM a donné une plateforme mais les recommandations doivent venir de vous et de vos pressions. C'est pour ça qu'on est ici. Si on ne dit rien, l'homogénéité va continuer. Et je dis ça comme dernier mot : la table de diversité que Valérie Plante a émise était une réaction à l'effort et à la pétition qu'on a amenée. It wasn't an epiphany where she said "I wanna be more inclusive". The reason why that happened was because of citizens' pressure.

3140 You have to continue to engage, to inspire, and to act in your community and that is going to advance solutions. The civil rights movement was the citizens' movement. And if you want to have more inclusion, if you want to see yourself not just on web TV, but on real TV, you have to continuously engage yourself. And it's not going to come for free, you're going to have to work for it.

3150 And I'll say this last thing. If we have to be here, back in 3 years again, I'll get 20,000 again if they don't act. So, we want ensure they do get implemented. If the recommendations don't get implemented, I think the law is 3 years, we'll do another one and will bring them back so they better.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3155

Monsieur, est-ce que ça répond à votre question? À la première partie de la question?

M. SAMUEL LAGUERRE :

Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui veut répondre?

3160

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente:

Oui. Monsieur Dudemaine?

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

3165

Oui. Moi je dirais avant tout ça, la mobilisation était décisive, effectivement. Ça, je suis tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit. Je signe et contresigne. Mais aussi, il y a eu je pense une réflexion. On a vu, dans les certaines capitales européennes très diversifiées, comment les politiques de ne rien faire menaient à des exclusions et à des ghettos, et ça a pété littéralement. Hein? On a vu des situations de violence. Il y a eu au moins, je dirais, la crainte et le début de la sagesse – dit-on là – mais effectivement chez certaines politiques qui ont dit on ne veut pas que Montréal vive ces situations-là.

3170

Effectivement, on a commencé à réfléchir à des moyens de mieux... de chercher un vivre ensemble meilleur en tâtonnant et justement, par exemple, le Conseil des arts de Montréal a beaucoup encouragé les débuts de Diversité artistique Montréal en ce sens-là.

3175

À la même époque, je me souviens, on avait créé un programme – je ne sais pas s'il existe toujours – qui s'appelait Vivacité. Et j'étais là, on m'avait invité – bien enfin on m'avait envoyé le communiqué – j'étais là quand on a annoncé le programme Vivacité. Je suis arrivé un peu tard, alors j'étais assis en arrière de la salle sur un tabouret parce que c'était tout ce qui

3180

3185 restait donc, j'étais en arrière un peu surélevé, et on a posé la question à la ministre : ce programme-là, est-ce que les Autochtones sont là? Et elle a répondu non, ils sont nommément exclus dans le programme de Vivacité. Là, tout le monde, tous les journalistes... la presse s'est retournée vers moi et j'étais là comme une émeute à moi tout seul juste, on était assis là. Et tout de suite après, le patron du Conseil des arts de l'époque, avant même que les journalistes me parlent, m'a pris par le bras, m'a tiré : « André, les Autochtones vont être les prochains, je te le promets. » Et il a tenu promesse. Alors, là... au moins.

3190 C'est là que j'ai pu dire à une assemblée d'artistes qui avaient bénéficié de ce programme-là, je leur ai dit : « Continuez vos revendications » parce qu'effectivement, quand on parle de diversité et que vous amenez ce point-là, bien, tout d'un coup les Autochtones on est obligé de les regarder alors que c'était si facile de les oublier avant. Alors, je pense que, à ce niveau-là, c'est lié.

3195 Je dois dire aussi – moi toujours, je rends hommage aux résistants Mohawk de 90, qui ont sauvé un cimetière patrimonial des visées de vouloir en faire un terrain de golf. Donc, ils se sont battus contre une certaine mafia... enfin de ces municipalités et élus avec l'aide de la mafia et de l'horreur de la corruption, ils se sont battus contre ça et ils ont été traités de tous les noms. 3200 Mais reste qu'ils ont sauvé le cimetière et ils ont créé une situation où, tout d'un coup, on a regardé les Autochtones différemment. C'était des résistants, ce n'était plus des gens qu'on pouvait « bulldozer » si facilement. Ça aussi, ça en a fait réfléchir.

3205 Par la suite, et là faut le dire aussi, il y a des gens qui en réfléchissant ont évolué et les équipes qu'on a mis en place souvent – et moi je peux le constater parce que j'ai vu la progression historique – maintenant on retrouve une ouverture, et je dirais un enthousiasme dans cette ouverture chez beaucoup d'intervenants – pas chez tous, là, tout n'est pas parfait – mais je dois dire que je peux voir qu'il y a un progrès énorme dans les 20 dernières années – considérable – mais ce progrès-là, il faut le conserver. Et pour le conserver, c'est important 3210 d'avoir des débats comme on en a maintenant. Et comme ça vient d'être dit, de rester vigilant et de continuer notre implication et notre mobilisation.

Mme JOSEPHINE DENIS :

3215 Je veux juste rajouter un point. Je pense que, par rapport à notre génération aussi, on a moins de patience parce que, avoir des progrès qui sont évalués en vingtaine d'années, ce n'est plus assez.

3220 Nous on met la pression pour avoir du changement maintenant, qui n'est pas différé à un autre événement, à une autre responsabilité, mais on pousse comme vous le faites vous-mêmes, là, en vocalisant aussi une mauvaise foi de certains des participants de la consultation de dire que vous reconnaissez aussi la résistance de certains systèmes à nous reconnaître et à reconnaître nos besoins, nos insatisfactions, et le fait que nous, l'inclusion ce n'est pas quelque chose de passif. On n'attend pas qu'il y ait une majorité supérieure qui nous inclut dans quelque chose, dans leur système.

3230 Ce qu'on dit c'est que, c'est à eux de se transformer pour refléter notre diversité et nos idées, et notre culture identitaire parce qu'eux aussi ils en ont besoin. Donc, ce n'est pas qu'à nous, ce n'est pas qu'on a besoin d'eux et qu'on veut être inclus dans un système qui, de toute façon, est violent et oppressif. Donc, on n'essaie pas d'adopter ce système, on essaie de le défaire. Donc, on croit que c'est aussi à eux de s'adapter à nous. Donc, l'inclusion aussi, il y a des fois où ça porte confusion à ce qu'on essaie de faire. On n'essaie pas d'inclure, d'être assimilé dans ce système-là, on essaie de complètement le défaire. Et donc, ... voilà, c'est ce que j'ajoute.

3235

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Monsieur Laquerre, est-ce que vous êtes satisfait? Ou vous aviez...

3240

M. SAMUEL LAQUERRE :

Bien, c'est relatif mais ça peut passer. Est-ce que je peux poser ma deuxième question?

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3245

Oui, bien sûr, j'allais vous y inviter.

M. SAMUEL LAQUERRE :

3250

C'est parfait. Donc, ma question est par rapport à l'héritage que la diversité laisse. Dans le fond, sans vouloir vous remettre de l'avant, vous avez... Monsieur Pruneau, vous avez indiqué qu'il était peut-être intéressant de dire que les immigrants de deuxième génération ne devraient plus se considérer comme étant immigrants mais simplement québécois. Il y a quelques années, un président français a regardé tout un continent et il a dit que l'Afrique n'est jamais entrée dans l'histoire, alors que l'Afrique ancestrale a fortement contribué au développement de l'Europe par les échanges culturels puis les échanges de science.

3255

Comment maintenant on fait aujourd'hui pour que les gens issus de la diversité qui sont présents aujourd'hui – si on pense sur le très long terme, non pas simplement en termes de 20 ans mais en termes de 200 ans, de 500 ans – de faire en sorte que leur contribution et leur héritage ne puissent pas être niés dans cette optique de temps-là, dans 100 ans, dans 500 ans et qu'on puisse continuer à dire que des gens issus de la diversité de tous ces endroits sont venus ici, ont aidé et ont fortement contribué à la progression de ce territoire. Merci.

3260

3265

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente:

Alors, au niveau du panel, est-ce qu'il y a des gens qui aimeraient... Monsieur Pruneau?

M. JÉRÔME PRUNEAU :

3270

C'est une question compliquée mais je pense qu'il y a la nécessité de réécrire l'histoire si on veut qu'elle continue. Donc, il faut la réécrire parce que celle qui est écrite jusqu'à aujourd'hui, elle est fausse. Elle est fausse parce qu'elle est située d'un point de vue, encore une

3275 fois, ethnocentré et elle a effacé des pans d'histoire. Les premiers noirs au Québec, c'est 1629. On n'en parle jamais de cette histoire-là. Ma fille à l'école, elle n'a jamais appris cette histoire.

Comment on se réapproprie l'histoire qui existe et qui est faussée pour la réécrire de façon juste. Donc encore une fois, c'est une question de décentration et de décolonisation du regard. Tant qu'on n'arrivera pas là, on sera toujours dans un système de domination.

3280

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

Est-ce que je peux poser une question complémentaire, chère co-? Il y a eu cette idée d'un musée de l'immigration, il y a quelques années à Montréal. Je sais qu'il y avait eu un avis du CIM justement là-dessus. Où est-ce qu'on en est avec ce projet?

3285

Mme SUZANNE LAVERDIÈRE :

Il y a beaucoup de musées à Montréal, donc l'ajout d'un... je sais pas le sujet ou le contenu du musée que... de l'existence d'un nouveau musée. C'est important. Je ne dis pas que le musée de l'immigration n'est pas important. Je dis simplement qu'il y a de nombreux musées à Montréal et l'ajout d'un nouveau musée, quelle que soit sa thématique, fait toujours l'objet de grandes discussions parce que l'enveloppe financière – qui n'est pas à la Ville, qui est au Gouvernement du Québec pour les musées – est toujours la même. Donc, l'ajout d'un nouveau musée vient faire en sorte que l'assiette sera partagée entre plus de joueurs.

3290

3295

Il faut penser aussi que lorsqu'on... quelle que soit encore une fois la thématique du musée, si on crée un nouveau musée, c'est pour qu'il fonctionne, c'est pour qu'il joue bien son rôle. Donc, ce contexte financier est important.

3300

Je ne sais pas si le musée de l'immigration va voir le jour. Toutefois, je peux vous dire que le Centre d'histoire est en mutation. On en a parlé un petit peu tout à l'heure. Le Centre d'histoire de Montréal, qui appartient à la Ville de Montréal, va déménager. Il va déménager sur

3305

3310 la rue Saint-Laurent au coin de la rue Sainte-Catherine, dans un espace beaucoup plus grand, et va changer de nom pour s'appeler le MEM, Mémoire des Montréalais et des Montréalaises. Il va dans son mandat, en quelque sorte, jouer le rôle du musée de l'immigration, en quelque sorte. Parce qu'on veut qu'en s'implantant dans cette partie de la ville, qui est le point zéro de la ville, Saint-Laurent et Sainte-Catherine, ce qui est très symbolique, il soit en lien avec tous les Montréalais, toutes les communautés de Montréal, la rue Saint-Laurent étant elle-même symbolique dans le développement ethnoculturel de Montréal.

3315 Mais au-delà de ça, il va y avoir un point de chute qui est donc dans le Quartier des spectacles – qui sera donc dans le quartier des spectacles – et on est en train de développer quelque chose qui va être en opération l'année prochaine, ce qu'on appelle la MEM mobile, c'est-à-dire un camion, wagonnette, etc., équipé de tout ce qu'il faut pour recueillir la mémoire des Montréalais en se déplaçant dans les différents arrondissements, pour faire en sorte qu'il y ait, j'allais dire, une connexion dans les deux sens : des communautés culturelles, les citoyens
3320 des arrondissements vont alimenter le MEM physique qui est sur Sainte-Catherine et l'inverse – Sainte-Catherine/Saint-Laurent – et l'inverse va se faire aussi.

3325 Donc, on veut aller plus loin avec les actions que pose actuellement le Centre d'histoire par rapport à l'immigration, on en a parlé tout à l'heure, et faire en sorte que, physiquement, il y ait un lien entre les citoyens des arrondissements et le Centre d'histoire en le renommant le MEM.

M. BALARAMA HOLNESS :

3330 Quinze secondes.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente:

3335 Oui, allez-y rapidement. Merci Madame Laverdière.

M. BALARAMA HOLNESS :

3340 Oui, c'était très intéressant. Et c'est juste pour vous dire que le Centre d'histoire de
Montréal, l'équipe est 100% homogène. Donc, on aimerait un peu d'écoute, on aimerait que la
Ville écoute. And it's going to be important that the diverse communities tell their own stories, and
share their own stories, and empower themselves through this museum. How could we have a
museum about all of Montrealers when, once again, we come back to the same problem, is that
the team is homogenous. And we have to stop kind of playing this game to say that we want
inclusion and we want diversity, we love diversity, but every time we look at the team, it's
3345 homogenous. So, can we start to democratize and to decolonize the way that we actually
structure these institutions and to prove to us that at least you can reasonably look inclusive?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3350 D'accord. Oui, allez-y, Monsieur Dudemaine, rapidement, il reste...

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

3355 Alors, oui, oui très rapidement. Je donnerais l'exemple de Dany Laferrière. Dany
Laferrière va encore être enseigné dans 20 ans, ou dans 30 ans, comme étant un grand écrivain
québécois. Et pourquoi les Dany Laferrière existent? C'est parce qu'on a encouragé la culture et
les arts. Alors je pense que effectivement des actions comme celle de Diversité artistique
Montréal, c'est là qui est la vraie mémoire, bien plus que dans les musées parce que les œuvres,
elles, continuent à vivre.

3360

Mme ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

3365 Merci beaucoup de ces réponses diverses. Alors, monsieur Deepak Awasti, vous aviez
demandé une deuxième question. Vous prenez goût au micro, Monsieur Awasti.

M. DEEPAK AWASTI :

May I ask a question?

3370 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:**

Why not?

M. DEEPAK AWASTI :

3375

Je ne serai pas ici la semaine prochaine, donc je désire finir toutes mes questions.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

3380

Ah! O.K.

M. DEEPAK AWASTI :

3385

In policy analysis, as a part of administrative law, one of the issues that we look at is whether a policy is a directive or a guideline. And it sounds like what the lady was describing regarding the objectives to be achieved are not corrosive, they're not directives, they are merely – how should I say – they are points in the road that you could achieve; and whether you've achieve them or not, it's a continuum. So, it might happen, it might not. I think the time has come for us to start putting corrosive measures, to make them into directives, to be able to say that, yes, you must achieve X by Y in order to succeed. The other problem is, I think...

3390

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

And the question?

3395

M. DEEPAK AWASTI :

3400 Well, actually, it's not a question. But I think it's a question of the administrative structures. Once again, there are, as the lady described, there are divisions of power between the municipalities and the regions and the provincial government. This is a quagmire. My hope is that we can get out of this by redefining, because of the multiple structures, the Quebec government has been trying to reduce the hierarchy and the decision-making, hopefully we can reduce the layers as well.

3405 Because, by saying : well, it's not our responsibility, we don't have the budget, the boroughs don't have it, the city does, the city doesn't have it, the region does, the region doesn't have it, the province does, everyone is basically passing the bucket. Hopefully, we can reduce that.

3410 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:**

D'accord. En terminant... puisqu'il n'y a pas de question?

M. DEEPAK AWASTI :

3415 I think my question is... eventually, my question is whether or not we should actually be advocating as it's been advocated previously, that in fact the City or the Island of Montreal, the Greater Montreal region be given special powers and recognition of what it is. It needs special control over taxation and issues like language, and culture, and immigration, because many
3420 people do come here and our culture and language and needs are very different.

3425 So, my hope is that the City, in relation to the issues of culture... we'll actually say to the Quebec government: well, please do give us the powers necessary and the authority to tax so that we can keep the money and actually benefit our clients and our citizens. And this is happening in the case of mass transit, the City of Montreal is trying to do this. Hopefully they can

do the same thing in other areas of the provincial jurisdiction and municipal jurisdiction.

3430 I mean, the Quebec government does it all the time when it comes to contracts, it says, for example, that in order for you to receive a contract from us, you must fulfill certain conditions. So, the same holds through for a municipality that gives money to a cultural centre through advertising, and says: listen, in order for you to give money or get money from us, you have to do certain things.

3435 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:**

Alors...

3440 **M. DEEPAK AWASTI :**

Hopefully, that will come.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente:

3445 Vous avez déjà la structure de ce que vous allez nous présenter, peut-être, comme opinion éventuellement à l'automne prochain. Merci beaucoup.

M. DEEPAK AWASTI :

3450 Sure!

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3455 Ceci met fin à cette soirée d'information...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Pourquoi, Monsieur? Qu'est-ce qui se passe?

3460 **UNE PERSONNE DANS LA SALLE :**

C'est pas une question, mais je veux mentionner une chose après tout...

3465 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

C'est parce qu'on ne vous entend pas. Il faut absolument aller au micro parce qu'il y a une captation vidéo et, en principe vous auriez dû vous inscrire.

3470 **UNE PERSONNE DANS LA SALLE :**

Oui, mais je ne sais pas pour des questions. C'est juste pour évaluer quelque chose et adresser un point. Nous ne sommes plus de 20^e siècle. Nous sommes au 21^e siècle, la technologie, les outils aujourd'hui, les communications, les médias et tout permettent à la nouvelle génération et les autres nouvelles organismes d'avancer les choses.

3475

Soit dans le sens de la Ville, les municipalités, les gouvernements, on sent la vitesse de changement, la manière de l'ancienne génération, puis on ne pas fait de la même manière. On discute les sujets, le racisme, la discrimination, ils ont vécu mais ça s'apparente pas assez rapidement dans le passé. Il n'y a pas personne dans le passé qui va poser question : quelle nationalité?

3480

Mais, aujourd'hui, avec qu'est-ce qui s'est passé depuis les derniers dix ans et les changements après 2000, ça a avancé et, dans 5 ans, il y a beaucoup des dossiers, beaucoup des sujets, les partis politiques, les cultures de la société, vont être modifiés, vont être organisés. On doit regarder le temps dans l'avenir. Les nouvelles générations ont assez d'outils dans leurs

3485

mains.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3490

Je comprends ce que vous dites. Donc vous êtes plein d'espoir qu'avec ces outils-là, les choses vont avancer.

UNE PERSONNE DANS LA SALLE :

3495

J'ai beaucoup l'espoir parce que j'ai vécu ma génération et j'ai pris l'initiative pour rétablir et mettre le pied solide avec la nouvelle génération et j'aide dans le domaine industriel de voir la vision de l'avenir. On peut plus penser que...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3500

Comme autrefois. Je suis d'accord.

UNE PERSONNE DANS LA SALLE :

3505

Du tout, du tout, du tout. Merci.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3510

Vous allez être le moment de conclusion de cette soirée. Merci beaucoup, Monsieur.

UNE PERSONNE DANS LA SALLE :

3515

Je vous remercie beaucoup.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci. Effectivement, c'est sur une note pleine d'espoir que je vous remercie de votre présence attentive jusqu'à la dernière seconde, c'est un message.

3520

Je veux vous convier à notre prochaine soirée d'information thématique qui aura lieu mardi le 28 mai prochain au Cégep Saint-Laurent et où on pourra discuter entre autres, on pourra présenter, ce sera aussi intéressant qu'aujourd'hui, sur l'emploi en lien avec le racisme et la discrimination systémiques.

3525

This puts an end to the evening of thematic information on culture. We look forward seeing you on May, 28th, at 7 P.M. at Cégep Saint-Laurent for our second thematic evening on employment related to systemic racism and discrimination.

3530

D'ici peu, nous publierons les réponses aux questions restées sans réponse sur le site internet de l'Office, la documentation relative à la consultation demeure accessible en tout temps sur le site internet de l'Office et aux bureaux de l'OCPM. Nous y ajoutons régulièrement des documents, notamment les transcriptions des séances, et bien évidemment, les présentations de ce soir, grâce à vous. Et je cède la parole à ma coprésidente.

3535

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Simplement pour vous remercier tous et toutes de votre contribution généreuse, de vos prises de parole fermes et claires, des réponses que vous nous avez données. Merci à vous tous et toutes dans la salle également. Merci! Bonne nuit !

3540

* * * * *

3545

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

3550

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.